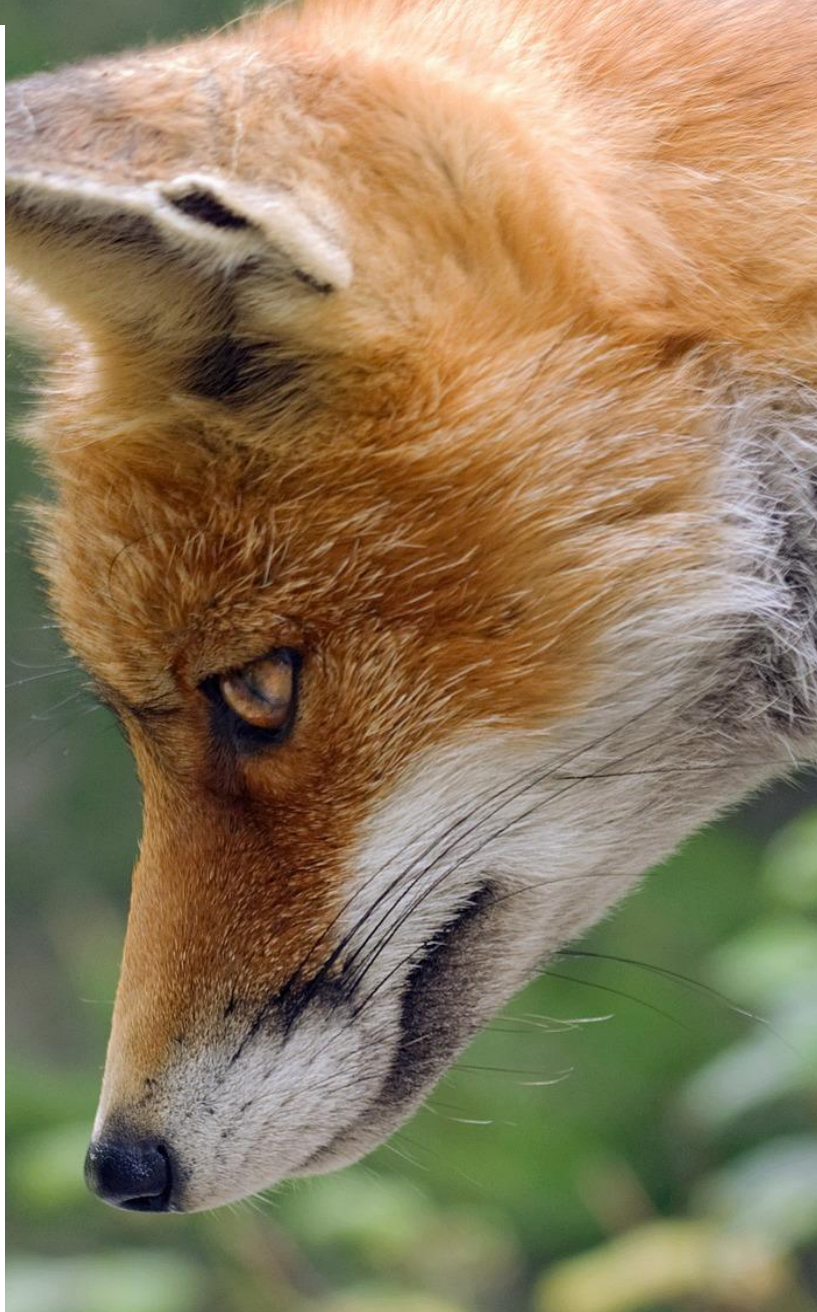


SYNTHESE MAMMALOGIQUE

Territoire de la CCKB



FEVRIER 2023

Siberil Gaby



Communauté des communes du
Kreiz-Breizh
Kumuniezh kumunioù

Table des matières

I Introduction.....	1
II Contexte mammalogique du territoire	2
1. Contexte biogéographique.....	2
2. Connaissances et données historiques	2
3. Et le loup ?.....	3
III La trame des mammifères de Bretagne	7
1. Introduction au projet.....	7
2. Le principe	7
3. Résultats sur la CCKB.....	7
a. Les zones de continuités essentielles aux mammifères.....	7
b. Les enjeux mammifères sur la CCKB	9
IV Synthèse et analyse des données	9
1. Mammifères semi-aquatiques	9
a. La Loutre d'Europe	10
b. Le campagnol amphibie	11
c. Les autres espèces de mammifères semi-aquatiques.....	13
2. Les chiroptères	14
3. Les micromammifères	21
a. Le Muscardin	21
b. Les autres espèces de micromammifères	22
4. Les autres mammifères terrestres	23
V Synthèse et préconisation.....	25
1. Les mammifères de la CCKB	25
2. Caractérisation du territoire.....	26
VI Conclusion	27
VII Bibliographie	28

I Introduction

Dans le cadre de l'appel à projet Atlas de la Biodiversité Intercommunale, la CCKB s'est engagé sur un programme d'acquisition de connaissances, de mobilisation et de sensibilisation à la biodiversité.

La présente synthèse fait le point sur les données mammalogiques du territoire CCKB à travers un jeu de données propre à la collectivité mais aussi issu des structures de l'état et des partenaires associatifs et particuliers.

Les données ont été notamment récoltées dans le cadre d'inventaires ou de suivis d'espèces réalisés par des réseaux d'observateurs.

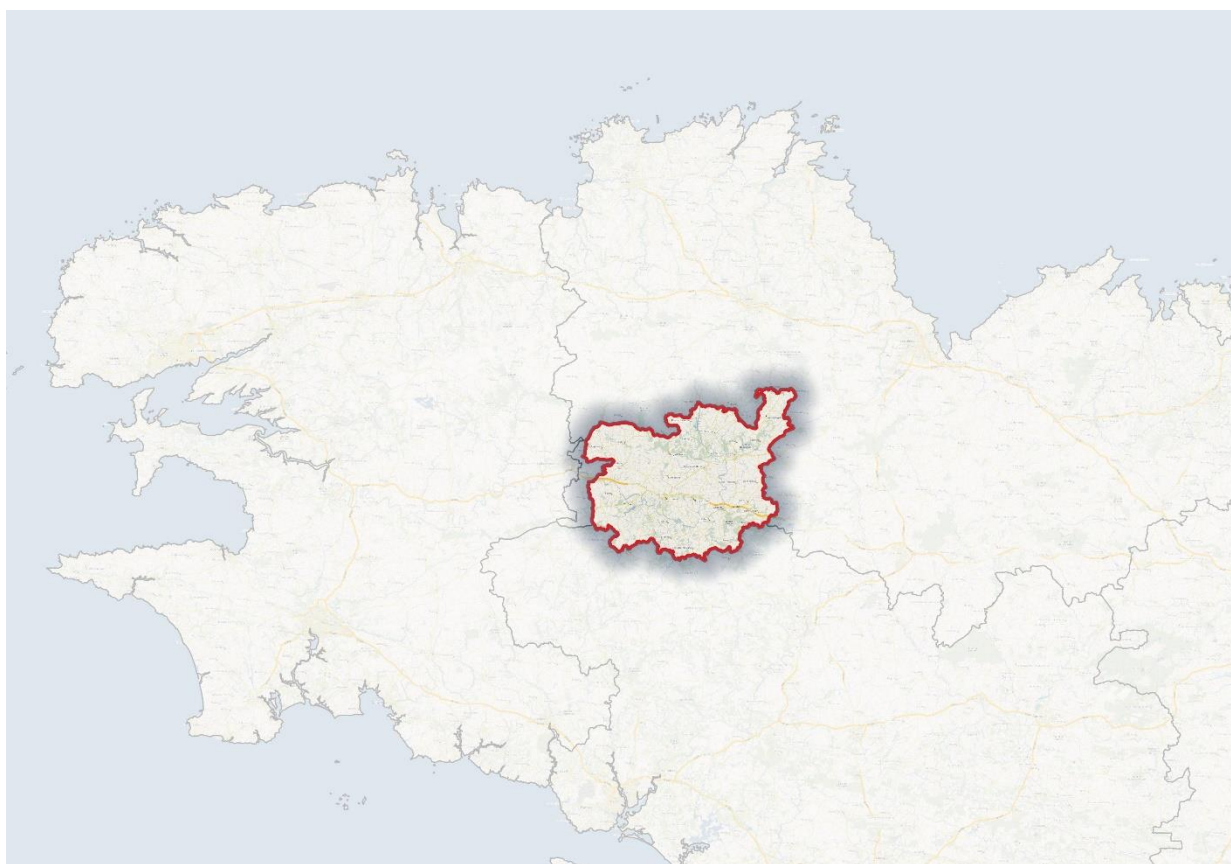


Figure 1 : Localisation de la CCKB en Bretagne

II Contexte mammalogique du territoire

1. Contexte biogéographique

Le strict périmètre de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh s'étend sur 23 communes pour une superficie de 706 km². Afin de prendre en compte les observations de mammifères proches, il a été retenu un périmètre d'étude élargi de 1 km pour une superficie totale de 876 km². Ce nouveau secteur est cohérent par rapport aux habitats types que l'on retrouve dans le Centre-Bretagne.

Ce territoire est au carrefour de nombreuses rivières qui prennent leur source dans la région. La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) est observée en hausse suite à sa recolonisation dans les années 90. Ce mammifère sauvage emblématique est donc de nouveau implanté dans ce territoire historique pour l'espèce.

Le territoire CCKB est composé de deux grandes zones privilégiées pour les chiroptères (chauve-souris), au nord et au sud. L'existence de gîtes de Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) est avérée en Centre-Bretagne.

2. Connaissances et données historiques

La zone d'étude est plutôt bien renseignée au niveau des mammifères, du fait notamment de l'implication historique des bénévoles et salariés des structures associatives de protection de la nature. L'extraction des données a été réalisée en octobre 2022 à partir de bases de données présentées dans la figure suivante.

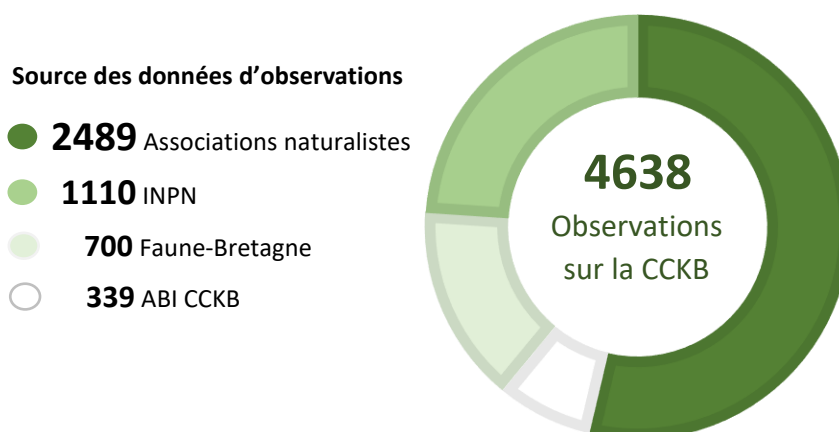


Figure 2 : Source des données d'observations

À partir des bases de données des associations naturalistes (Bretagne Vivante, le GMB, Cicindèle et l'AMV), de l'INPN (OpenObs), de la plateforme participative de Faune-Bretagne et de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale de la CCKB.

L'examen de la distribution dans le temps montre que les observations sont principalement issues de la période récente (seulement 256 observations datant d'avant 2010). En conséquence, et afin d'améliorer la représentativité des données et de proposer une synthèse la plus fidèle possible à la situation actuelle des mammifères du territoire CCKB, l'analyse est restreinte aux observations postérieures à l'année 2010 incluse. **Les données sont datées de janvier 2010 à octobre 2022.**

Ces 4638 observations issues de 2216 localisations différentes permettent de recenser **52 espèces de mammifères** mentionnés dans le territoire CCKB.

Description des données disponibles sur le territoire d'étude :

- **Source** : Bases de données GMB, Bretagne Vivante, l'AMV, Cicindèle, INPN, Faune-Bretagne et plateforme ABI CCKB.
- **Surface d'extraction** : 876 km² / 2216 localisations d'observations.
- **Quantité des données** : Bonne (4683 observations depuis 2010 avec 4336 observations déterminées au rang de l'espèce).
- **Qualité des données** : Très bonne (52 espèces recensées).

Il faut aussi apporter une précision concernant la base de données issues de la plateforme de l'ABI CCKB.

C'est une plateforme de science participative, et chaque observation renseignée passe obligatoirement par une étape de validation en interne. Mais cette dernière n'est pas aussi approfondie que les travaux de vérification des bases de données du GMB ou des structures nationales. Il se peut donc qu'il existe des erreurs d'identification dans cette base de données. Afin de palier au maximum à ce problème, chaque observation renseignée d'espèces où l'on sait que l'identification est difficile (par exemple les chiroptères), n'a pas été ajoutée à l'analyse. Et certaines observations ont été ajoutées et analysées seulement après des échanges sérieux avec l'observateur et des personnes référentes et compétentes dans le domaine (par exemple pour les observations de genette commune sur la CCKB).

3. Et le loup ?

L'étude porte sur les données de présence des mammifères datant d'octobre 2022 au plus tard. **À cette date, il n'y a encore aucune donnée vérifiée** (des bases de données récupérées par les structures compétentes) de présence du loup sur le territoire de la collectivité sur la plage 2010 - 2022. Pour autant, cela ne veut pas signifier qu'il n'est pas présent. Il est probable que le loup va coloniser progressivement le territoire dans un futur proche.

Tableau 1: Distribution des observations des différentes espèces du territoire étendu de la CCKB dans le temps

ORDRE	ESPECES	2010-2014	2015-2022
Carnivores	Belette d'Europe	5	20
	Blaireau européen	66	126
	Fouine	4	24
	Genette commune		1
	Hermine		2
	Loutre d'Europe	247	146
	Martre des pins	27	71
	Putois d'Europe	19	6
	Renard roux	170	167
	Vison d'Amérique	9	5
Insectivores	Hérisson d'Europe	60	106
	Taube d'Europe	153	22
Soricomorphes	Crocidure leucode	4	7
	Crocidure musette	4	15
	Crossope aquatique	15	6
	Musaraigne couronnée	7	17
	Musaraigne pygmée	3	8
Chiroptères	Barbastelle d'Europe	11	57
	Grand Murin		8
	Grand rhinolophe	34	87
	Murin à moustaches	13	27
	Murin à oreilles échancrées		14
	Murin d'Alcathoe	15	5
	Murin de Bechstein		4
	Murin de Daubenton	35	30
	Murin de Natterer	11	32
	Noctule de Leisler	1	15
	Oreillard gris	3	11
	Oreillard roux	3	14
	Petit rhinolophe	14	35
	Pipistrelle commune	74	328
	Pipistrelle de Kuhl	16	33
	Pipistrelle de Nathusius	11	17
Sérotine commune	10	87	
Rongeurs	Campagnol agreste	7	22
	Campagnol amphibie	102	38
	Campagnol des champs	3	15
	Campagnol roussâtre	6	10
	Campagnol souterrain	6	14
	Écureuil roux	76	132
	Mulot sylvestre	58	20
	Muscardin	34	17
	Ragondin	142	115
	Rat des moissons	4	10
	Rat musqué	10	2
	Rat surmulot	8	6
	Souris domestique	3	3
Lagomorphes	Lapin de garenne	24	57
	Lièvre d'Europe	51	144
Artiodactyles	Cerf élaphe	20	66
	Chevreuril européen	181	277
	Sanglier	30	40
TOTAL		1809	2541

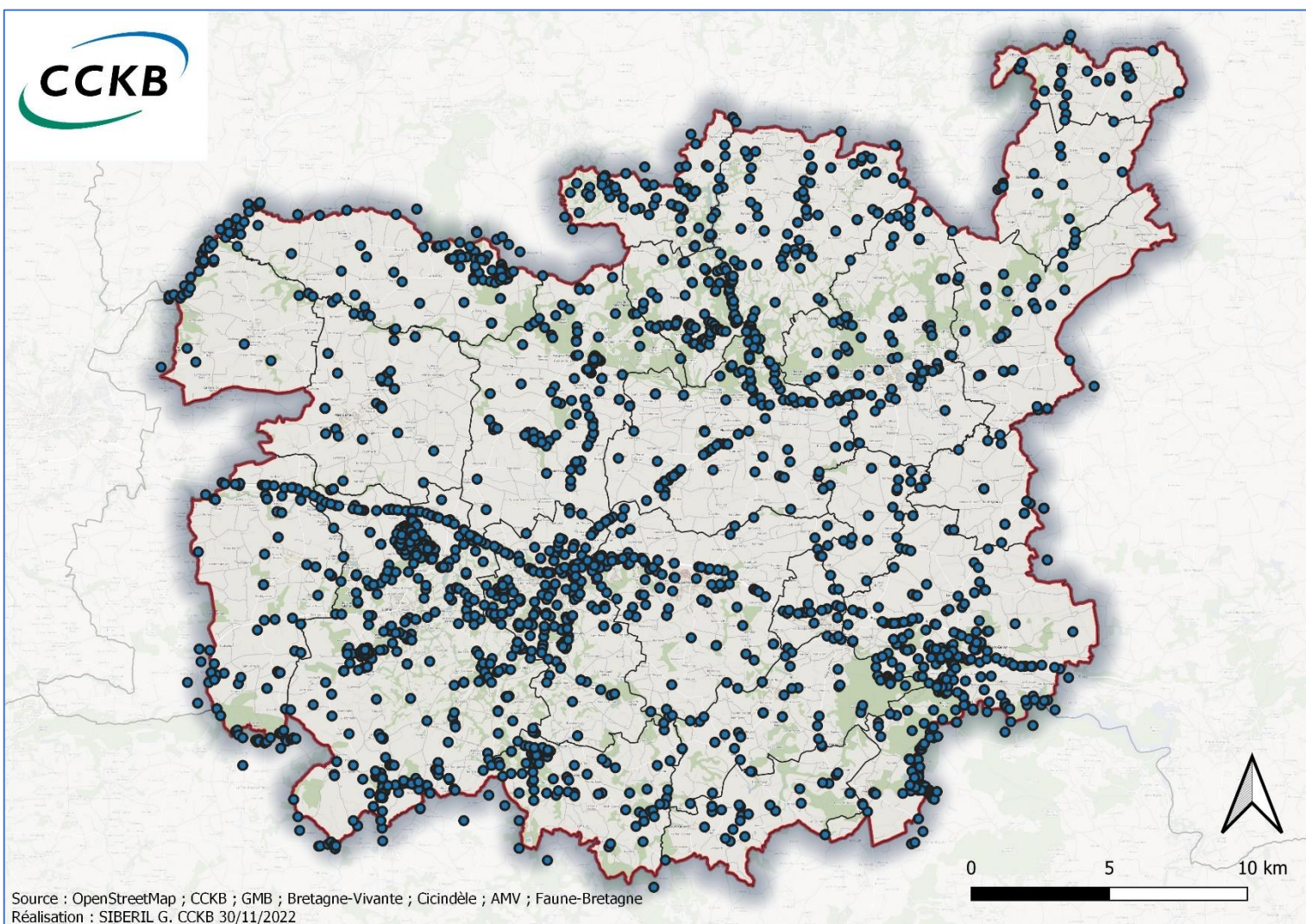


Figure 3 : Localisation des observations de mammifères recensées dans le territoire étendu de la CCKB

Tableau 2 : Liste des espèces de mammifères recensées dans le territoire CCKB

Espèces	Annexe Direct. Habitats	Législat° française	Liste rég. des espèces ZNIEFF	Listes rouges			Respon. régionale (2015)
				France (2017)	Europe (2007)	BZH (2015)	
Erinacéomorphes et Soricomorphes (insectivores)							
Hérisson d'Europe		Protégé		LC	LC	LC	Mineure
Musaraigne couronnée				LC	LC	LC	Mineure
Musaraigne pygmée				LC	LC	LC	Mineure
Crossope aquatique		Protégé	X	LC	LC	DD	Mineure
Crocidure leucode			X	NT	LC	VU	Modérée
Crocidure musette				LC	LC	LC	Mineure
Taube d'Europe				LC	LC	LC	Mineure
Lagomorphes							
Lapin de garenne				NT	NT	NT	Modérée
Lièvre d'Europe			X	LC	LC	LC	Mineure

Espèces	Annexe Direct. Habitats	Législat° française	Liste rég. des espèces ZNIEFF	Listes rouges			Respon. régionale (2015)
				France (2017)	Europe (2007)	BZH (2015)	
Chiroptères							
Petit Rhinolophe	II+IV	Protégé	X	LC	NT	LC	Mineure
Grand Rhinolophe	II+IV	Protégé	X	LC	NT	EN	Très élevée
Sérotine commune	IV	Protégée		NT	LC	LC	Mineure
Barbastelle d'Europe	II+IV	Protégée	X	LC	VU	NT	Modérée
Oreillard roux	IV	Protégé	X	LC	LC	LC	Mineure
Oreillard gris	IV	Protégé		LC	LC	LC	Mineure
Noctule de Leisler	IV	Protégée	X	NT	LC	NT	Modérée
Pipistrelle commune	IV	Protégée		NT	LC	LC	Mineure
Pipistrelle de Kuhl	IV	Protégée		LC	LC	LC	Mineure
Pipistrelle de Nathusius	IV	Protégée		NT	LC	NT	Modérée
Grand Murin	II+IV	Protégé	X	LC	LC	NT	Mineure
Murin à moustaches	IV	Protégé	X	LC	LC	LC	Mineure
Murin d'Alcathoé	IV	Protégé	X	DD	DD	DD	Mineure
Murin à oreilles échanquées	II+IV	Protégé	X	LC	LC	NT	Mineure
Murin de Natterer	IV	Protégé	X	LC	LC	NT	Mineure
Murin de bechstein	II+IV	Protégé	X	NT	VU	NT	Modérée
Murin de Daubenton	IV	Protégé		LC	LC	LC	Mineure
Carnivores							
Renard roux				LC	LC	LC	Mineure
Hermine			X	LC	LC	DD	Mineure
Belette				LC	LC	LC	Mineure
Putois d'Europe	V		X	NT	LC	DD	Mineure
Vison d'Amérique				NA	NA	NA	Pas évaluée
Fouine				LC	LC	LC	Mineure
Martres des Pins	V			LC	LC	DD	Mineure
Blaireau Européen				LC	LC	LC	Mineure
Loutre d'Europe	II+IV	Protégée	X	LC	NT	LC	Élevée
Genette commune	V		X	LC	LC	DD	Mineure
Rongeurs							
Écureuil roux		Protégé	X	LC	LC	DD	Mineure
Muscardin		Protégé	X	LC	LC	NT	Mineure
Rat musqué				NA	NA	NA	Pas évaluée
Campagnol roussâtre				LC	LC	LC	Mineure
Campagnol amphibie		Protégé	X	NT	NT	NT	Élevée
Campagnol agreste				LC	LC	LC	Mineure
Campagnol des champs				LC	LC	LC	Mineure
Campagnol souterrain				LC	LC	LC	Modérée
Rat des moissons			X	LC	LC	DD	Mineure
Mulot sylvestre				LC	LC	LC	Mineure
Rat surmulot				NA	NA	NA	Pas évaluée
Souris domestique				LC	LC	LC	Mineure
Ragondin				NA	NA	NA	Pas évaluée
Artiodactyles							
Chevreuil				LC	LC	LC	Mineure
Cerf élaphe				LC	LC	LC	Mineure
Sanglier				LC	LC	LC	Mineure

Légende Liste rouge : **CR** (en danger critique d'extinction), **EN** (en danger), **VU** (vulnérable), **NT** (quasi menacée), **LC** (préoccupation mineure), **DD** (données insuffisante), **NA** (non applicable)

III La trame des mammifères de Bretagne

1. Introduction au projet

Une approche intégrée de la préservation du patrimoine naturel se traduit aujourd'hui par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Bretagne qui s'appuie sur un outil opérationnel pour atteindre les objectifs de conservation et de restauration de la biodiversité : la Trame Verte et Bleue. La mise en œuvre de cette trame vise à définir les zones d'intervention, planifier les actions, et réaliser les opérations de restauration des continuités écologiques indispensables à la faune et à la flore (source : Notice TMB, 2020, GMB).

Les mammifères terrestres sont, en Bretagne, à la fois un patrimoine à forte valeur (10% sont à responsabilité régionale forte) et d'une grande fragilité (40 % menacés ou quasi-menacés d'extinction). C'est pourquoi leur préservation, à travers la mise en œuvre des Trames Vertes et Bleues, est prioritaire, d'autant plus que ce groupe est particulièrement affecté par les problèmes de continuités écologiques (mortalité routière, fractionnement et isolement des populations...).

Le programme « Trame Mammifères de Bretagne » est l'outil découlant de cette priorité. Cet outil permet de traiter globalement ces continuités ?? à large échelle dans toute la Bretagne historique, et en même temps offre une restitution uniforme et une précision suffisante à son application locale.

Cet outil est issu d'un travail de deux ans et demi, réalisé par le GMB, grâce au soutien financier de l'Union Européenne, de l'État français et de la région Bretagne. Les travaux du GMB ont été permis, appuyés et enrichis par de nombreux partenaires qu'ils soient naturalistes, scientifiques, techniques, relais des collectivités et institutions ou encore cartographes et géomaticiens (source : Notice TMB, 2020, GMB).

2. Le principe

La Trame Mammifères de Bretagne est un outil cartographique conçu par le Groupe Mammalogique Breton pour visualiser, traiter et intégrer les continuités écologiques propres aux mammifères (ou continuités mammalogiques) dans différents projets, aménagements, plans d'action, documents... Il est disponible depuis le portail GéoBretagne et le site Internet du GMB.

Les données cartographiques de la TMB figurent les continuités écologiques (réservoirs et corridors) de 12 espèces de mammifères sauvages représentatives du peuplement mammalogique de la Bretagne et de la Loire Atlantique. Ces informations sont obtenues en modélisant les réseaux écologiques de chacune de ces espèces à partir de leurs données de présence, collectées par le GMB et ses partenaires, croisées avec de nombreuses variables environnementales (source : Notice TMB, 2020, GMB).

3. Résultats sur la CCKB

a. Les zones de continuités essentielles aux mammifères

Cette donnée vectorielle indique les zones de continuités majeures et importantes synthétisées pour les douze espèces traitées dans la TMB et considérées comme représentatives du peuplement mammalogique régional (voir figure 4).

Ces zones résument globalement les espaces au sein desquels des interventions, susceptibles de dégrader ou fragmenter les milieux naturels, risquent de porter atteinte à la continuité et donc à la

pérennité des populations des mammifères. Les continuités majeures sont encore plus sensibles que les continuités importantes. Cette couche n'apporte pas, par contre, d'informations sur la fonctionnalité des espaces (quel type de continuités, quelles espèces...) et ne permettent pas d'établir de plans d'intervention (quels milieux protéger, quelles actions de restauration engager).

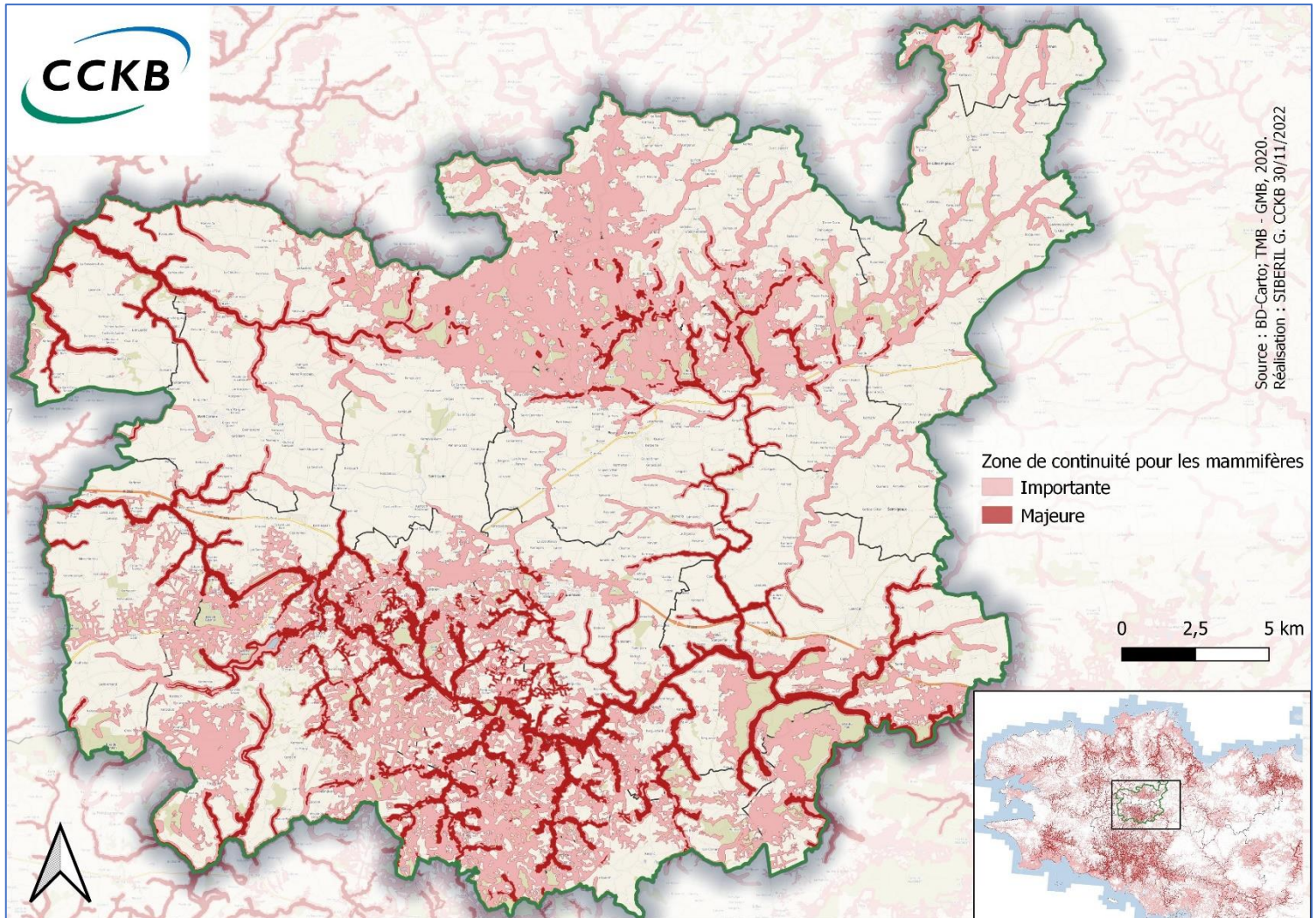


Figure 4 : Les zones de continuités essentielles pour les mammifères sur la CCKB

L'analyse apportée par la TMB met bien en valeur les deux réservoirs de biodiversité au nord (massif granitique de Quintin) et au sud (Montagnes noires) de la CCKB. . Ce sont deux territoires importants pour le déplacement et la reproduction des espèces de mammifères. On distingue aussi des linéaires de continuité majeures entre ces deux réservoirs, qui sont les cours d'eau et les rivières comme le Blavet, la rivière de Kersault ou encore le canal de Nantes à Brest.

La CCKB présente en son centre un territoire plus contrasté qui, de par sa composition paysagère différente, est moins propice à la vie des mammifères sauvages. Cependant, l'existence des cours d'eau, permet de faire le passage entre les deux réservoirs. La préservation de l'intégrité des cours d'eau ainsi que des habitats en son bord est primordiale pour assurer le bon fonctionnement des corridors écologiques et la survie des espèces sur le territoire.

b. Les enjeux mammifères sur la CCKB

L'approche de la TMB a aussi pour vocation de mettre en avant les enjeux mammifères à une échelle inter-communale. Il a ainsi permis de déterminer quelles sont les espèces à responsabilité locale et quels sont leurs enjeux de conservation et de rétablissement des continuités écologiques pour chacune d'entre elle. Cette étape permet de fixer les priorités sans avoir à examiner les différentes espèces au cas par cas.

Une espèce est à responsabilité pour la conservation et/ou pour le rétablissement des continuités si la part des enjeux du territoire est plus élevée que la part de la surface du territoire.

Tableau 3 : Enjeux et responsabilité sur la CCKB (Source : TMB ; GMB, 2020)

Espèces	Enjeux
Murin de Bechstein	Conservation
Muscardin	Conservation
Campagnol amphibie	Conservation
Grand rhinolophe	Faible ou localisé
Loutre d'Europe	Conservation
Petit rhinolophe	Rétablissement
Sérotine commune	Conservation et rétablissement
Écureuil roux	Faible ou localisé
Murin de Daubenton	Conservation et rétablissement
Barbastelle d'Europe	Conservation
Blaireau européen	Conservation
Lapin de garenne	Faible ou localisé

Il faut aussi préciser qu'il n'y a pas de lien direct entre le nombre d'observations pour une espèce donnée et l'identification de son enjeu sur le territoire. Ce dernier est déterminé par de nombreux autres facteurs que le nombre de données.

IV Synthèse et analyse des données

1. Mammifères semi-aquatiques

Sont définis par « semi-aquatiques » les 8 espèces de mammifères terrestres de la région utilisant les milieux aquatiques pour au moins une partie de leur fonction vitale (alimentation, déplacement, reproduction, etc.) : le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*), le Castor d'Europe (*Castor fiber*), la Crossope aquatique (*Neomys fodiens*), la Loutre d'Europe, le Putois d'Europe (*Mustela putorius*), Ragondin (*Myocastor coypus*), le Rat musqué (*Ondatra zibethicus*) et le Vison d'Amérique (*Neovison vison*). Toutes sont présentes dans les Côtes d'Armor, excepté le Castor d'Europe, présent uniquement dans les Monts d'Arrée et le cours inférieur de la Loire.

a. La Loutre d'Europe

Une forme hydrodynamique, les cinq doigts palmés, un pelage lisse et dense, un cristallin déformable permettant la vision sous l'eau, autant de critères qui concourent à faire de la Loutre un animal très bien adapté à la vie aquatique et qui lui permettent de fréquenter l'ensemble des milieux humides, du bord de mer aux lacs de montagne. La plupart des 393 observations collectées depuis 2010 dans le territoire de la CCKB sont issues d'indices de présence, et notamment les épreintes caractéristiques (fèces) que l'animal dépose sur des promontoires et coulées en vue de marquer son territoire. Une petite part des observations (8,5%) sont des données issues d'observations directes ou de photographies de loutre vivante. La Loutre a également fait l'objet de 2 signalements de collisions routières depuis 2010.



Figure 6 : Loutre en centre-Bretagne, commune de Bon-Repos-sur-Blavet (Crédit photo : Hubert Turpyn, 2022)

L'espèce est donc bien présente le long de l'ensemble du linéaire des principaux cours d'eau (Le Sulon, le Blavet, le Kersault), des étangs (Des salles, du Corong et de Kerné Uhel) et du canal de Nantes à Brest. Les observations sont plus importantes au Nord et au Sud du territoire, et se font plus rare sur le bassin de Châteaulin (voir figure 6).

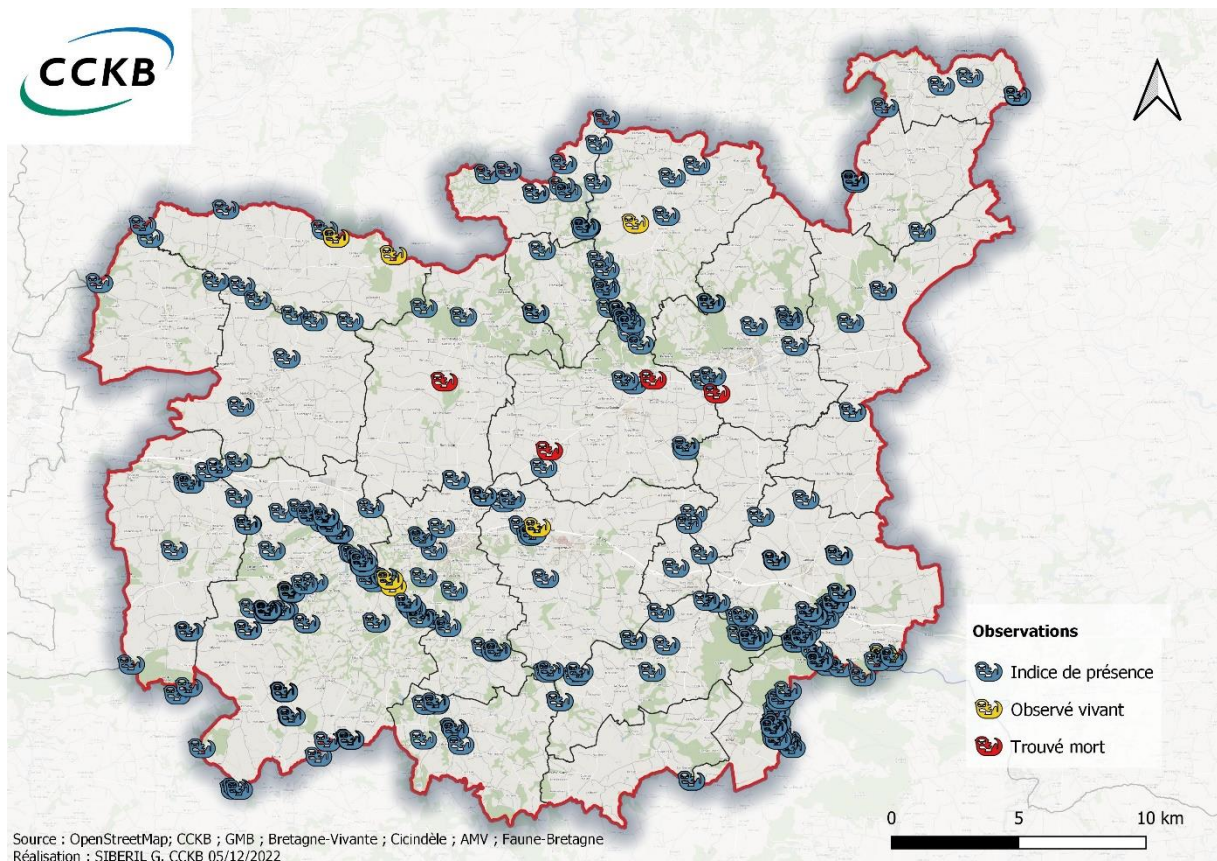


Figure 5 : État de l'occupation du territoire CCKB par la Loutre d'Europe

Ces plus rares observations sont à la fois le reflet d'une occupation certainement plus sporadique (capacité d'accueil des milieux) mais peut-être aussi de moindres prospections.

La modélisation des continuités écologiques de la Loutre dans la région (Dubos et al., 2020) fait apparaître que cette dernière est une espèce à enjeu régional de conservation dans le territoire de la CCKB. La figure illustre que c'est principalement sur la partie ouest du massif granitique de Quintin et au niveau du canal de Nantes à Brest que se situent les gros enjeux de conservation. Des enjeux locaux de rétablissement des continuités apparaissent également sur la partie sud-est du territoire, proche de la forêt de Quénécan.

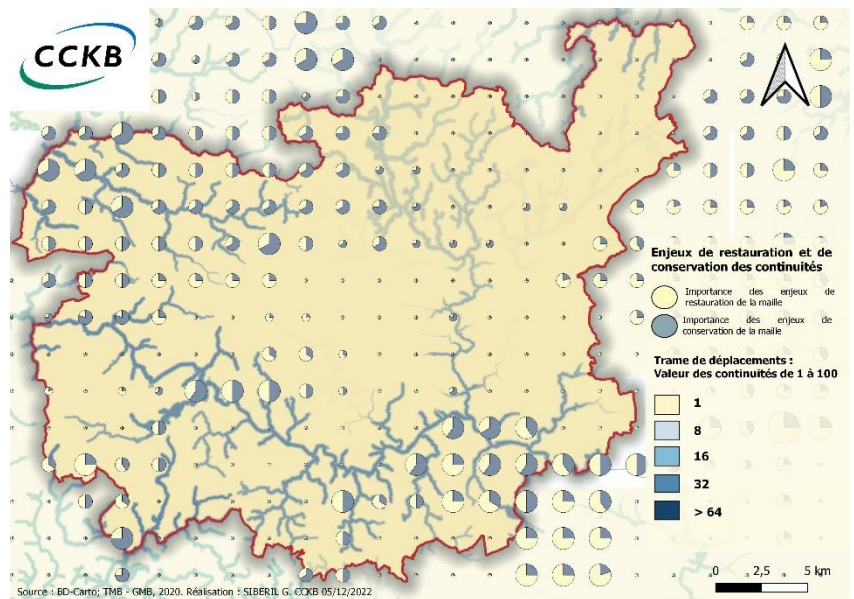
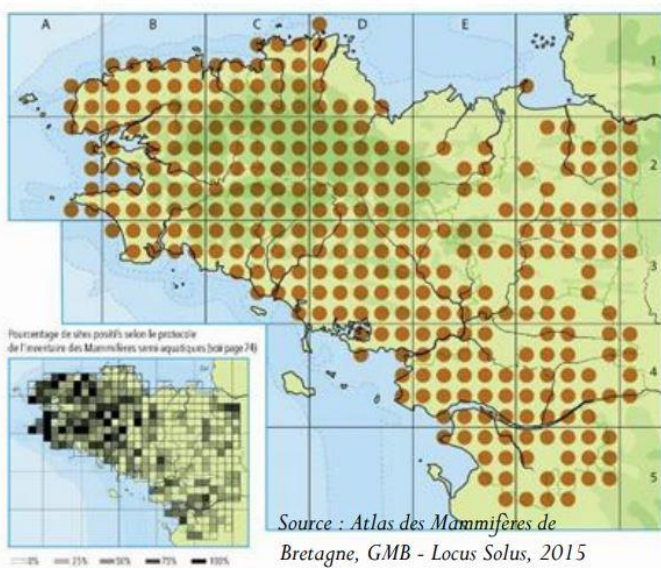


Figure 7 : Continuités écologiques de la Loutre d'Europe

b. Le campagnol amphibie

Le Campagnol amphibie, présent uniquement en France et dans l'ensemble de la péninsule ibérique est le plus gros représentant du genre en Europe, avec un poids pouvant atteindre 280g. Excepté son pelage plus dense que celui des autres campagnols et un pied postérieur plus grand, il ne présente aucune adaptation particulière à la vie aquatique. Son recensement s'est basé sur le protocole national qui vise à rechercher l'espèce dans les sites apparaissant comme les plus favorables. Idéalement, ceux-ci correspondent à des milieux aquatiques associés à des berges dominées par une végétation herbacée hygrophile (Joncs, Carex, etc).



Il est à noter que la disponibilité d'un couvert végétal dense aux abords immédiats du cours d'eau lui fournit à la fois une protection contre les prédateurs et une ressource alimentaire abondante (Source : Atlas des mammifères de Bretagne – Locus Solus 2015).



Figure 8 : Campagnol amphibie (Crédit : Pierre Rigaux, source INPN)

L'espèce a été repérée à **140 reprises sur 128 sites** de la collectivité, selon un pattern très contrasté à travers le territoire. En effet, l'espèce semble rare ou même absente sur la partie Est de la zone d'étude alors qu'elle devient plus fréquente à l'Ouest (voir figure 9). Le Campagnol amphibie, en régression en France et aujourd'hui protégé, semble donc établi de manière très irrégulière au sein des communes de la CCKB. L'absence à l'Est du territoire demande à être vérifiée pour cette espèce qui colonise volontiers les zones de prairies humides.

Les raisons de la rareté du Campagnol amphibie dans ce territoire sont à rechercher dans la qualité et l'abondance de ses habitats humides à couvert herbacé hygrophile abondant ; mais aussi, comme le montrent les résultats de modélisation spatiale des présences en Bretagne [DUBOS et al., 2020], dans un contexte paysager plus dense en grandes cultures, moins diversifié comme les secteurs du bassin de Châteaulin au centre de la CCKB. Il est à noter que l'espèce est définie comme un bon indicateur de la qualité des berges, des pratiques d'entretien de celles-ci et du maintien de la connectivité des milieux aquatiques. La protection du Campagnol amphibie est donc aussi en synergie avec la démarche de la trame bleue.

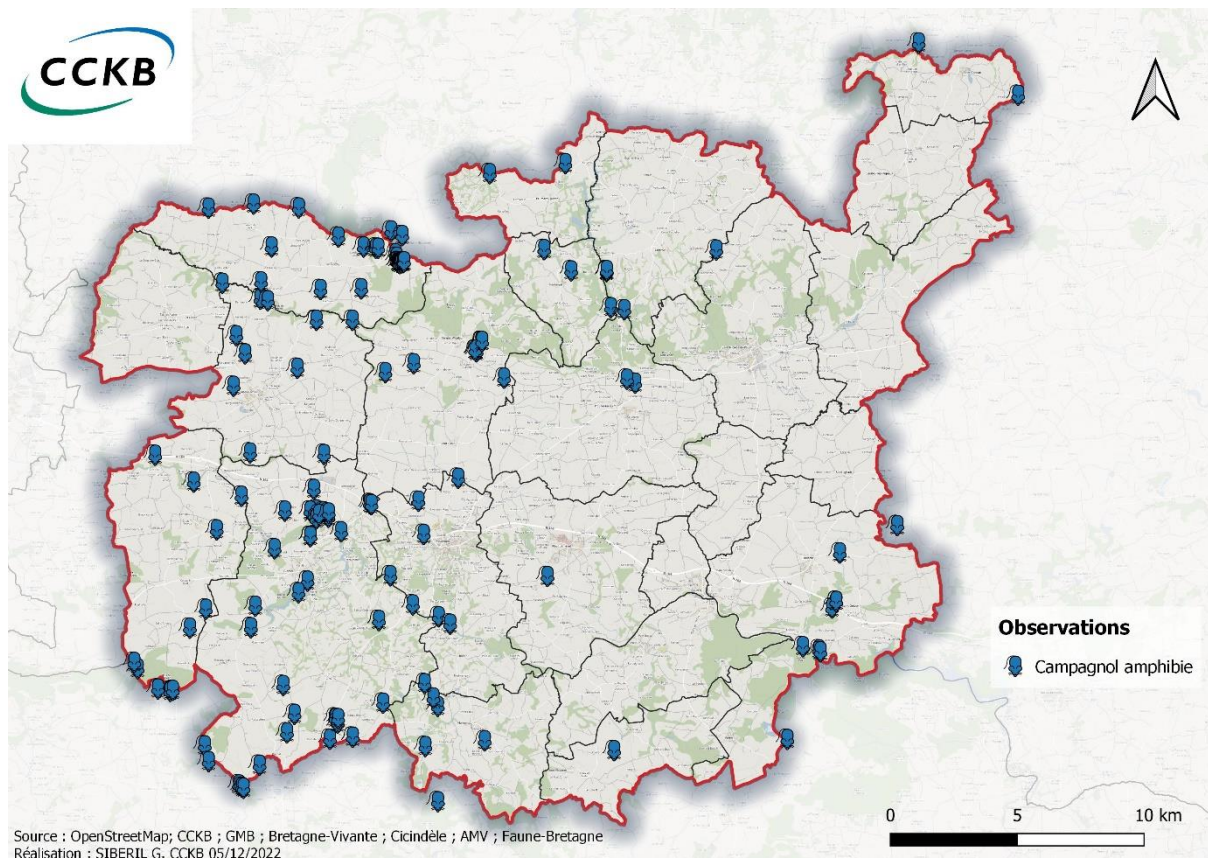


Figure 9 : État de l'occupation du territoire CCKB par le Campagnol amphibie

La Trame Mammifères de Bretagne fait apparaître que le Campagnol amphibie est une espèce à enjeu régional de conservation dans le territoire CCKB. La figure 10 illustre que le secteur de Quénécan porte une très grande responsabilité dans la conservation des continuités écologiques régionales de l'espèce. Alors qu'il n'y a que peu d'observations de l'espèce. Le secteur du Nord-ouest proche de Maël-Carhaix pourrait, quant à lui, bénéficier d'action de restauration des continuités de l'espèce pour rétablir un lien vers les populations du Blavet et permettre un gain vers les habitats du centre de la CCKB.

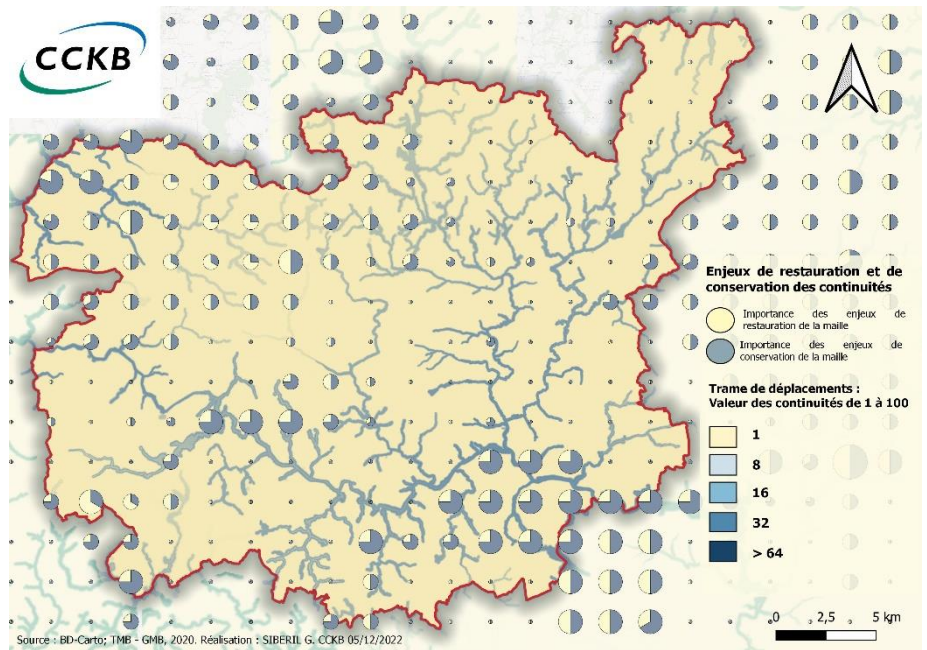


Figure 10 : Continuité écologique du Campagnol amphibie

c. Les autres espèces de mammifères semi-aquatiques

Le Ragondin (N = 257) et le Vison d'Amérique (N=14), espèces exogènes introduites, ont été notées à plusieurs reprises sur les différents cours d'eau (voir figure ..). Les observations de Ragondin sont plus nombreuses sur la commune de Glomel et autour de l'étang du Corong. Toutefois, il n'est pas possible d'affirmer que les animaux y soient plus abondants car les observations sont possiblement plus

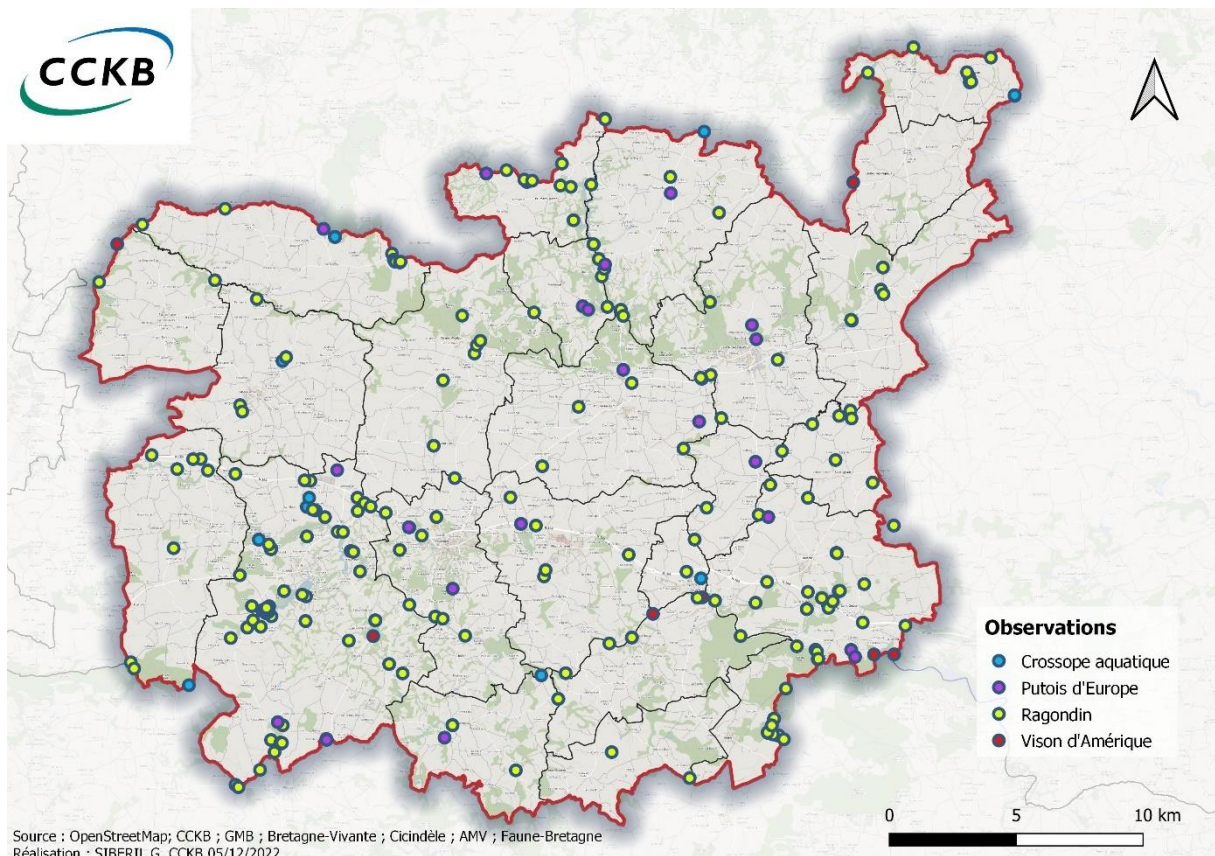


Figure 11 : Localisation d'observations d'autres mammifères semi-aquatiques dans le territoire CCKB

nombreuses du fait d'une fréquentation plus importante par les pêcheurs ou promeneurs par exemple. D'autres espèces, autochtones et menacées, sont également recensées régulièrement dans les vallées du territoire : la Crossope aquatique (N=23) plutôt au niveau de petits cours d'eau en tête de bassin, et le Putois d'Europe (N=35) au niveau des fonds de vallées boisées ou bien observés écrasés sur la route.

2. Les chiroptères

Les 1252 observations de chauves-souris recueillies depuis 2010 ont été principalement collectées lors de dénombrement de colonies au gîte, captures au filet, et prospections au détecteur d'ultrasons. Le territoire de la CCKB recense 17 espèces (voir tableau 2) soit la quasi-totalité des espèces (autres qu'anecdotiques) susceptibles d'être présentes au vu des distributions régionales connues dans l'Atlas des mammifères de Bretagne. L'espèce absente est la Pipistrelle pygmée, sa présence en Bretagne étant très rare et trouvée exclusivement par détectons acoustiques.

Espèces	Annexe Direct. Habitats	Législat° française	Liste rég. des espèces ZNIEFF	Listes rouges			Respon. régionale (2015)
				France (2017)	Europe (2007)	BZH (2015)	
Chiroptères							
Petit Rhinolophe	II+IV	Protégé	X	LC	NT	LC	Mineure
Grand Rhinolophe	II+IV	Protégé	X	LC	NT	EN	Très élevée
Sérotine commune	IV	Protégée		NT	LC	LC	Mineure
Barbastelle d'Europe	II+IV	Protégée	X	LC	VU	NT	Modérée
Oreillard roux	IV	Protégé	X	LC	LC	LC	Mineure
Oreillard gris	IV	Protégé		LC	LC	LC	Mineure
Noctule de Leisler	IV	Protégée	X	NT	LC	NT	Modérée
Pipistrelle commune	IV	Protégée		NT	LC	LC	Mineure
Pipistrelle de Kuhl	IV	Protégée		LC	LC	LC	Mineure
Pipistrelle de Nathusius	IV	Protégée		NT	LC	NT	Modérée
Grand Murin	II+IV	Protégé	X	LC	LC	NT	Mineure
Murin à moustaches	IV	Protégé	X	LC	LC	LC	Mineure
Murin d'Alcathoé	IV	Protégé	X	DD	DD	DD	Mineure
Murin à oreilles échanquées	II+IV	Protégé	X	LC	LC	NT	Mineure
Murin de Natterer	IV	Protégé	X	LC	LC	NT	Mineure
Murin de bechstein	II+IV	Protégé	X	NT	VU	NT	Modérée
Murin de Daubenton	IV	Protégé		LC	LC	LC	Mineure

Parmi ces 17 chauve-souris, toutes protégées, 11 sont menacées ou quasi menacées en Bretagne, en France ou en Europe, et 6 sont d'intérêt communautaire (ann. II Dir. Habitats).

Le Grand rhinolophe a été noté dans 12 communes (Nobsv=121). Il présente des rassemblements notables en hibernation au nord-ouest de la CCKB et des colonies moins importantes dans le sud-ouest. La collectivité est un secteur de gîte important pour l'espèce.

Le Petit rhinolophe est recensé dans 10 communes (N=49), avec quelques colonies de mise-bas connues, et de nombreux gîtes d'hibernation. C'est au Nord du territoire que se concentrent les populations.

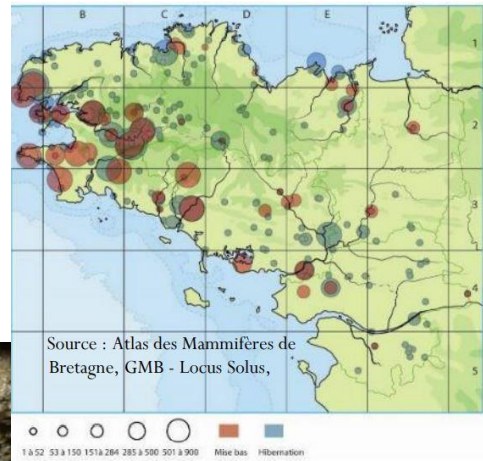
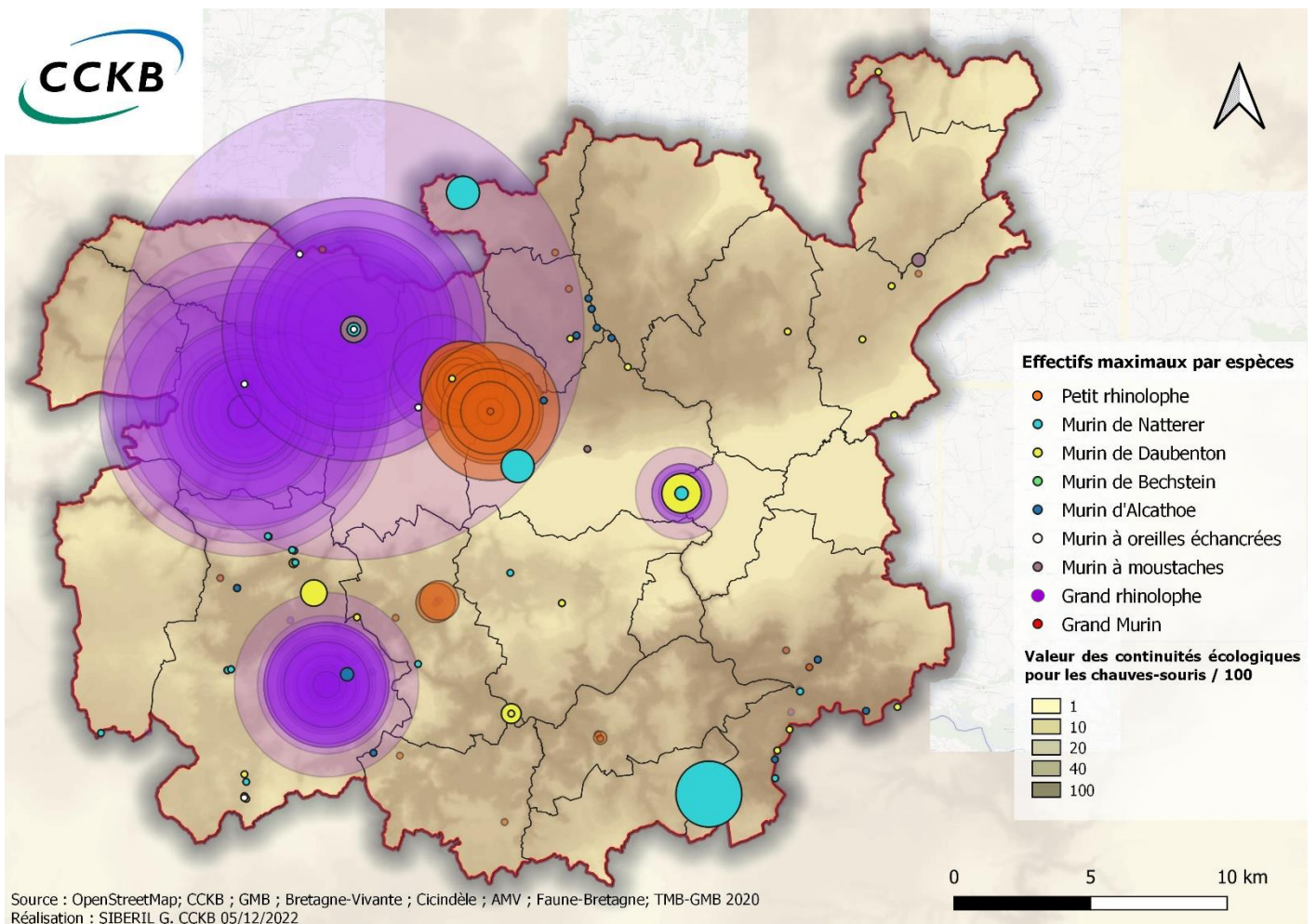


Figure 12 : Photo d'un Petit rhinolophe



Source : OpenStreetMap; CCKB ; GMB ; Bretagne-Vivante ; Cicindèle ; AMV ; Faune-Bretagne; TMB-GMB 2020
Réalisation : SIBERIL G. CCKB 05/12/2022

Figure 13 : Localisation des observations et abondance des murins et des rhinolophes sur le territoire CCKB

La Trame Mammifères de Bretagne fait apparaître l'enjeu régional de rétablissement des continuités dans la collectivité pour les espèces de chauve-souris. La figure ci-contre illustre une situation très flagrante au niveau des continuités écologiques de ce chiroptère avec des enjeux de rétablissement au Nord-Ouest, à l'Ouest et au Sud et Sud-Est du territoire. En Bretagne, le Petit rhinolophe exploite des paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêts de feuillus avec des corridors boisés. Les adultes chassent sur un rayon de 3 km du gîte et les jeunes à moins d'1 km.

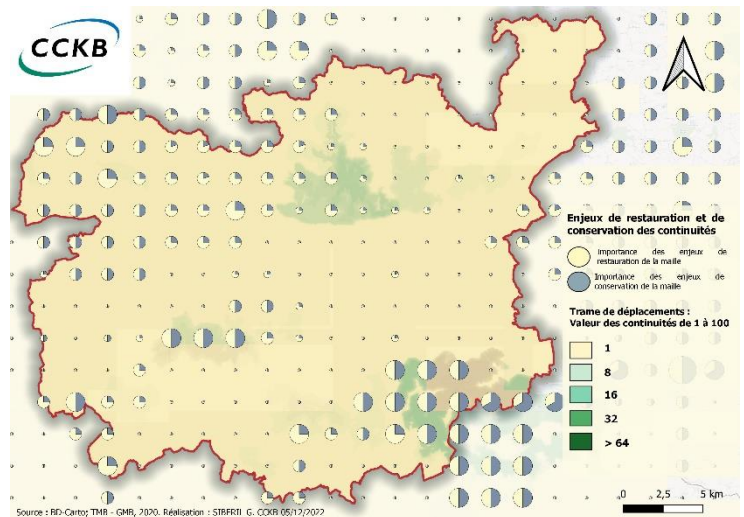
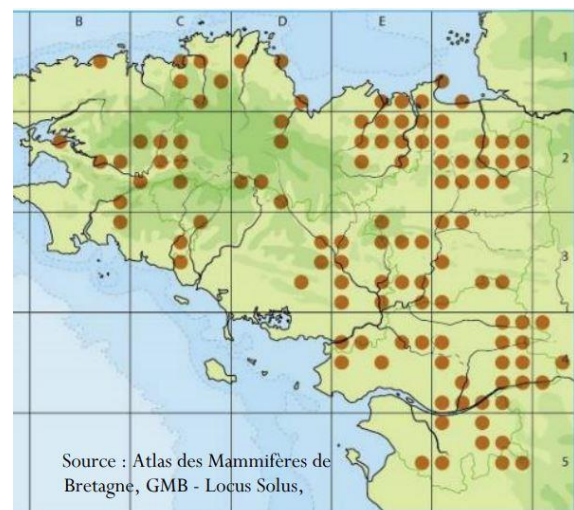
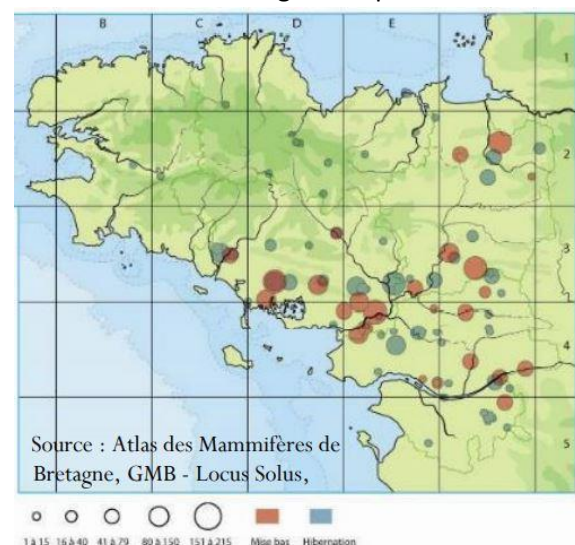


Figure 14 : Continuités écologiques du Petit rhinolophe

Le Murin à oreilles échanquées est peu abondant dans ce territoire (N=14) mais de plus en plus fréquent ces dernières années en Bretagne. Présent dans seulement 3 communes, les sites connus sont occupés par peu d'individus (1 individu par observation). Ce murin glane ses proies (diptères et arachnides) dans des milieux variés : bocage, vergers, mais aussi en zone périurbaine possédant des jardins ou dans des bâtiments agricoles (stabulations). Les terrains de chasse peuvent être distants de 15 km du gîte, souvent situés au sein de paysages alluviaux et boisés.



Le Grand murin n'a été observé (N=8) qu'en petit effectif (1 individus) sur la seule commune de Glomel, validant une présence très marginale conforme à sa distribution régionale plus orientale. L'espèce chasse en milieu ouvert, au-dessus des prairies bordées de haies, et dans les allées forestières et les sous-bois peu développés (futaies cathédrales). Il y pratique un vol lent, à une cinquantaine de centimètres du sol, lui permettant de repérer les proies se déplaçant sur le substrat : carabes, bousiers, criquets, grillons, perce-oreilles et autres araignées. Le domaine vital du Grand murin peut s'étendre sur une surface très importante. Des femelles en chasse ont été radio-pistées dans un rayon de 20 km autour de leur colonie.



Le Murin de Bechstein a été noté que sur une seule commune, lui aussi à Glomel, en petit effectifs (N=4). La Trame Mammifères de Bretagne fait apparaître les enjeux de conservation dans le territoire pour cette chauve-souris. La figure ci-contre illustre que les continuités existantes se concentrent autour de la forêt de Quénécan ainsi que des habitats forestiers proche Maël-Carhaix. Des enjeux notables de conservation apparaissent au Sud-Est de la collectivité. Le plus forestier des chiroptères bretons fréquente presque uniquement les milieux boisés de feuillus, tant pour ses gîtes arboricoles que pour son alimentation (glanage des proies en sous-bois et dans les frondaisons). Cette espèce est relativement sédentaire, et ne parcourt que quelques centaines de mètres (quelques km tout au plus) pour rejoindre ses terrains de chasse.

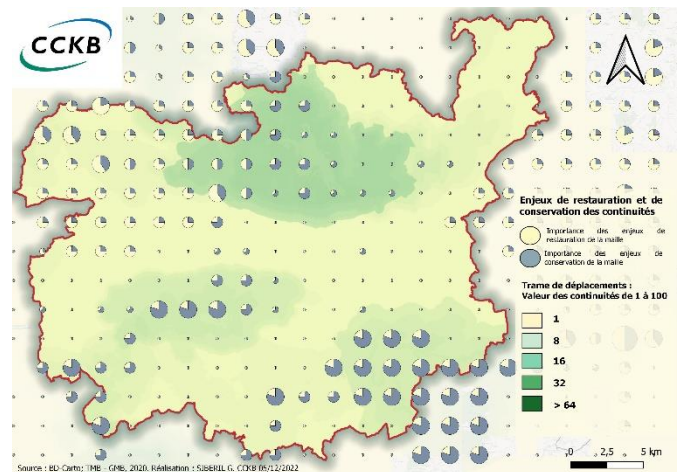


Figure 15 : Continuités écologiques du Murin de Bechstein

Le Murin de Daubenton est observé plus régulièrement (N=65) dans l'ensemble du territoire (13 communes), généralement en petits regroupements de quelques individus dans des gîtes d'hibernation. Les observations se concentrent principalement dans les vallées et à proximité des étendues d'eau auxquelles cette chauve-souris est inféodée. En effet, les murins de Daubenton capturent leurs proies au-dessus de l'eau et logent dans des arbres, ponts, et bâtiments proches des cours d'eau qui constituent leurs terrains de chasse. La Trame Mammifères de Bretagne fait apparaître que ce Murin est à enjeu régional de conservation et de restauration dans le territoire de la CCKB. Ces enjeux sont forts encore une fois sur le plateau du massif granitique de Quintin, et à l'Est des montagnes noires proche du lac de Guerlédan et des points d'eau à proximité.

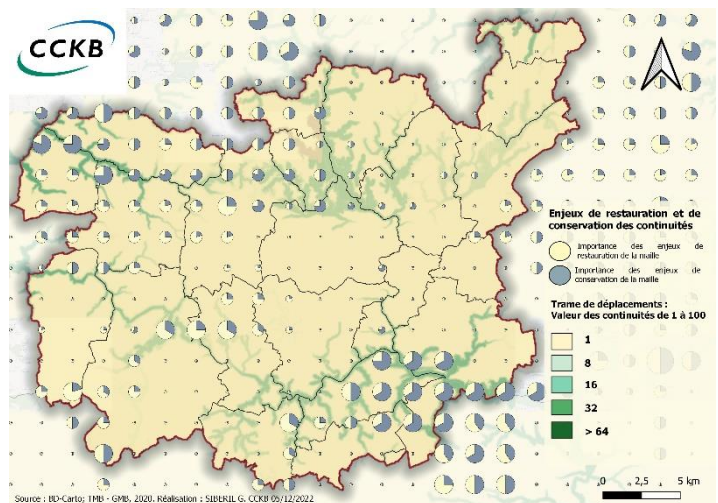


Figure 176 : Continuités écologiques du Murin de Daubenton



Figure 167 : Photo d'un Murin de Bechstein (Source : INPN)

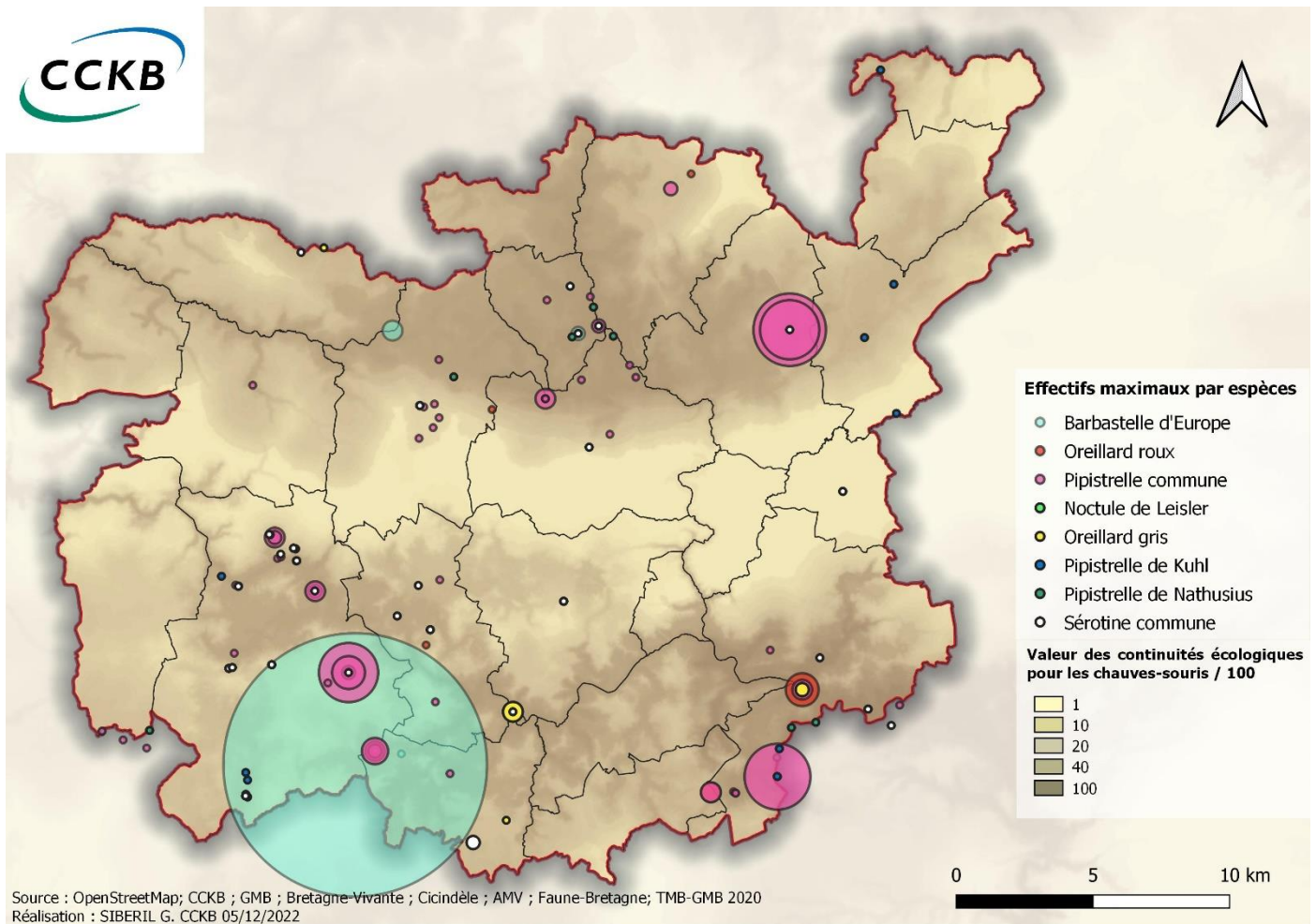


Figure 18 : Localisation des observations et abondance des pipistrelles, sérotines, noctules et barbastelles sur le territoire CCKB

Concernant les autres murins, le **Murin à moustaches** (N=39), le **Murin d'Alcathoe** (N=20) et le **Murin de Natterer** (N=43) ont été assez régulièrement contactés sur le territoire.

L'**Oreillard roux** (N=17), espèce forestière discrète, et l'**Oreillard gris** (N=14), plus anthropophile, sont faiblement notés sur le territoire, mais présent tous de même. Les observations sont constituées de contacts ponctuels (capture, acoustique ou individus isolés). Une colonie est connue pour les deux espèces sur le site de l'Abbaye de Bon-repos-sur-Blavet, avec des effectifs assez faible (moins de 6 individus).



Figure 19 : Photo d'un Oreillard roux, illustrant la belle taille de ses oreilles (Source : INPN)

La Barbastelle d'Europe, recensée dans 7 communes (N=68), est bien présente dans les secteurs boisés du territoire (bois, forêts, coteaux boisés des vallées...), sur le massif granitique et sur les montagnes noires. Une grosse colonie de 40 adultes est identifiée au sud du territoire. La Trame Mammifères de Bretagne fait apparaître l'enjeu de conservation de cette chauve-souris dans le territoire CCKB. Ces enjeux de conservation sont localisés sans surprise sur le massif granitique de Quintin et les montagnes noires, au nord et sud du territoire. L'espèce est rencontrée en chasse le long d'allées, de lisières ou de haies dans des paysages arborés (forêts et bocage). Son régime alimentaire est le plus spécialisé des Chiroptères d'Europe puisque les micro-lépidoptères représentent plus de 90% de ses proies. Les recensements conduits en Bretagne montrent que l'espèce est encore bien présente, au contraire d'autres régions ou pays d'Europe où son déclin est alarmant.

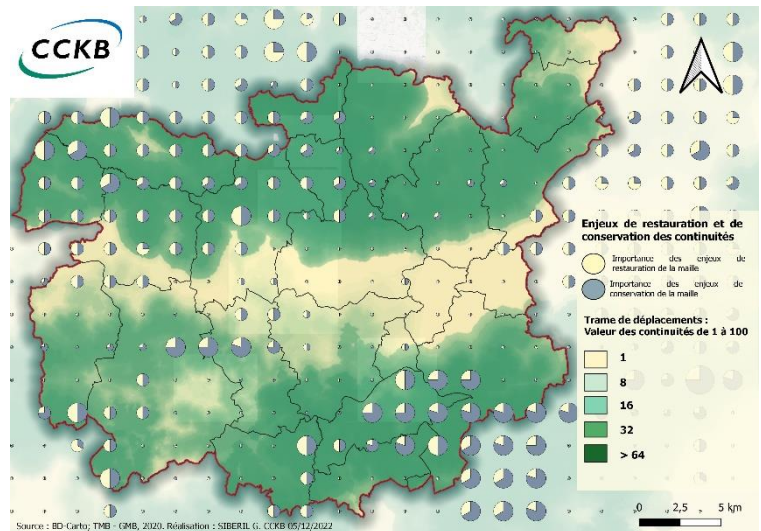


Figure 20 : Continuités écologiques de la Barbastelle d'Europe

La Sérotine commune est recensée dans 9 communes du territoire (N=97). L'espèce semble régulièrement présente dans la zone d'étude bien que peu abondante avec des petites colonies de moins d'une dizaine d'individus.

La Noctule de Leisler n'a été détectée que récemment dans le territoire, avec 15 contacts collectés dans 3 communes de la CCKB depuis 2018.

La Pipistrelle commune, espèce ubiquiste présente dans tous les milieux naturels et les zones urbaines, est mentionnée dans 17 communes, régulièrement notée lors de sessions de captures ou de soirées d'écoute ultrasonore (N=402). Malgré sa fréquence, les suivis nationaux des chauves-souris communes menés depuis plus de 15 ans, indiquent que cette espèce est en importante régression. Dans notre région, les effectifs semblent plus stables [DUBOS, 2016].



Figure 21 : Pipistrelle commune (Crédit : Maren Winter, INPN)

De la même manière, **la Pipistrelle de Kuhl**, espèce très anthropophile, bien que moins régulièrement contactée que la Pipistrelle commune, est également notée dans 10 communes (N=49).

La Pipistrelle de Nathusius a été contactée au détecteur à ultrasons dans 8 communes (N=28). Cette espèce reste assez méconnue même si l'usage plus généralisé, ces dernières années, de détecteurs à ultrasons montre que sa fréquentation de la région est certainement sous-estimée, notamment en automne, lors de la migration post-mise-bas.

Gîtes de chauves-souris prioritaires et habitats associés

Les associations Groupe Mammalogique Breton et Bretagne Vivante mettent à jour périodiquement la hiérarchisation des sites à chauves-souris bretons selon un protocole national. Sur le territoire de la CCKB, il existe un recensement de gîtes d'importance pour les chiroptères. Les habitats favorables dans les domaines vitaux des colonies de mise-bas prioritaires (d'intérêt départemental ou régional) sont cartographiés dans la figure 22. Ils se concentrent principalement sur le massif granitique de Quintin et dans les montagnes noires. Les zones de continuités entre populations de chiroptères identifiées grâce à l'assemblage des corridors écologiques de 6 espèces [Trame Mammifères de Bretagne – DUBOS, 2020] concernent une grande part du territoire, et notamment la zone nord et sud de la collectivité, berceau important d'habitats naturels conservés.

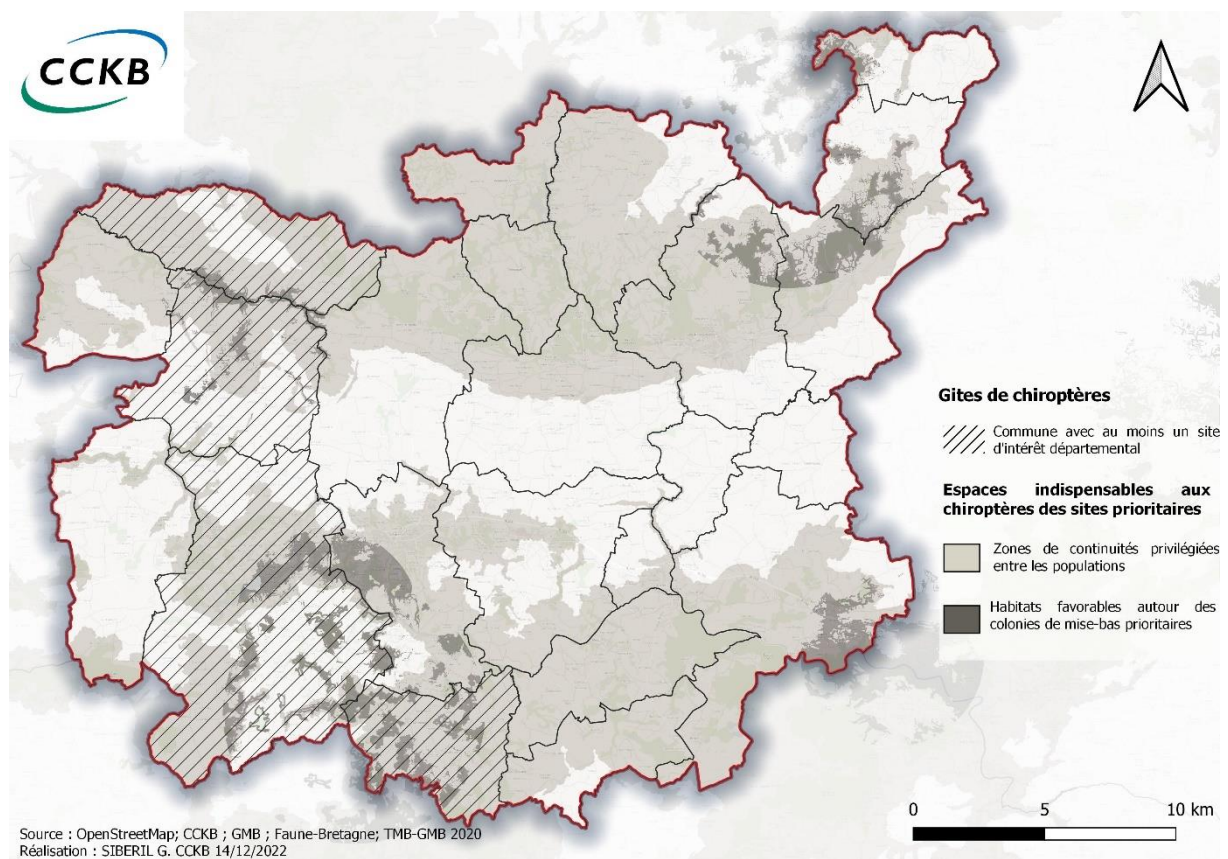


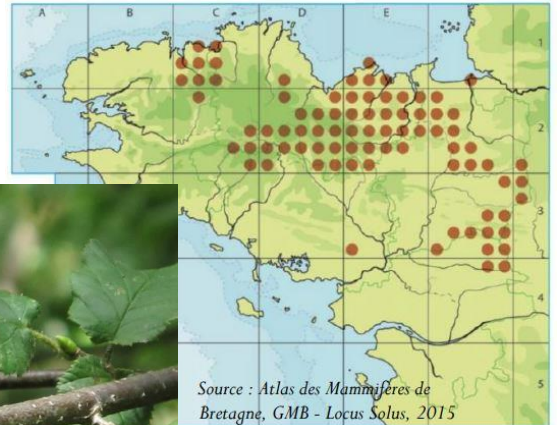
Figure 22 : Gîtes et espaces indispensables aux colonies de chiroptères connues sur le territoire CCKB

3. Les micromammifères

Parmi les dix-huit espèces de micromammifères (espèces de moins de 50 g auxquelles sont ajoutés les rats et le Lérot) que compte la Bretagne, **14 ont été contactées**, grâce notamment, à l'analyse de restes osseux contenus dans les lots de pelotes de réjection collectés sur la CCKB.

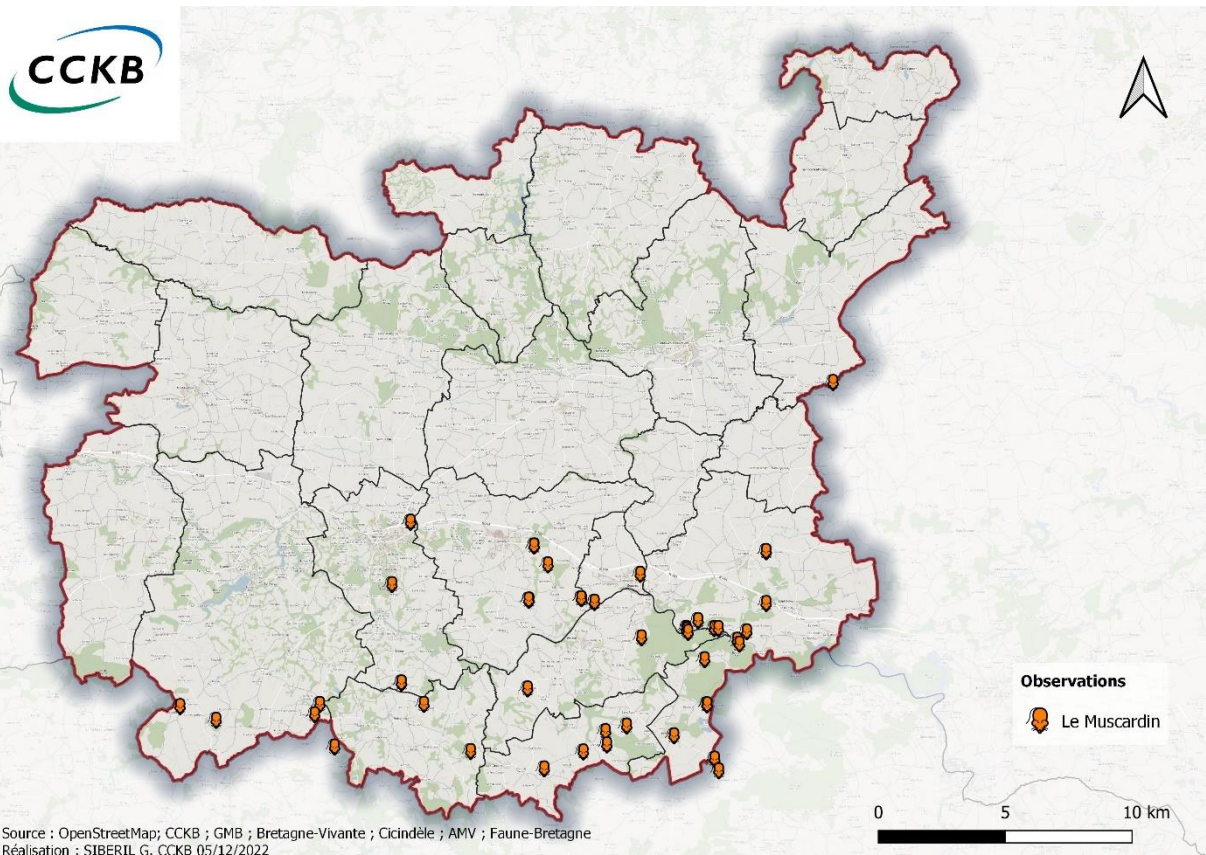
a. Le Muscardin

Le Muscardin, rongeur arboricole, est le plus petit des Gliridés. Il fréquente habituellement les milieux à couverture végétale arbustive dense (taillis de noisetiers, ronciers, buissons, divers, haies mixtes, etc.). Les noisettes, merises et prunelles rongées de manière caractéristique constituent les principaux indices attestant de sa présence. Les prospections ont été réalisées historiquement par les membres du GMB, notamment à l'occasion de l'Atlas des Mammifères de Bretagne entre 2010 et 2014.



Source : Atlas des Mammifères de Bretagne, GMB - *Loqus Solus*, 2015

Figure 23 : Le Muscardin (Crédit : H. Tinguy - INPN)



Source : OpenStreetMap; CCKB ; GMB ; Bretagne-Vivante ; Cicindèle ; AMV ; Faune-Bretagne
Réalisation : SIBERIL G. CCKB 05/12/2022

Figure 24 : État de l'occupation du territoire CCKB par le Muscardin

L'espèce a ainsi été identifiée sur 50 sites (pour N=51 ; voir figure 24) aux bords Sud-Est du territoire. Malgré de nombreuses prospections, aucun indice de présence n'a pu être recueilli plus au nord du territoire, ce qui matérialise une aire de répartition régionale fragmentée. Le territoire de la CCKB est donc acteur de cette discontinuité de la distribution régionale du Muscardin, sans que les raisons en soient totalement comprises puisque le biotope intérieur semble être relativement propice à ce rongeur des haies, lisières et fourrés.

La Trame Mammifères de Bretagne fait apparaître que ce Gliridé est à enjeu régional de conservation dans le territoire de la CCKB. Les plus forts enjeux de conservation semblent se situer sur les communes de Bon-Repos-sur-Blavet, de Lescouët-Gouarec et de Plélauff. Ainsi que sur l'extrémité des montagnes noires sur la commune de Rostrenen et de Glomel. Le réseau bocager est primordial pour le Muscardin. À l'inverse, Mael-Carhaix plus au Nord, semble plus pauvre en continuités écologiques pour l'espèce et donc plutôt porter des enjeux de restauration des continuités. De façon à connecter ce réseau à celui du massif granitique de Quintin.

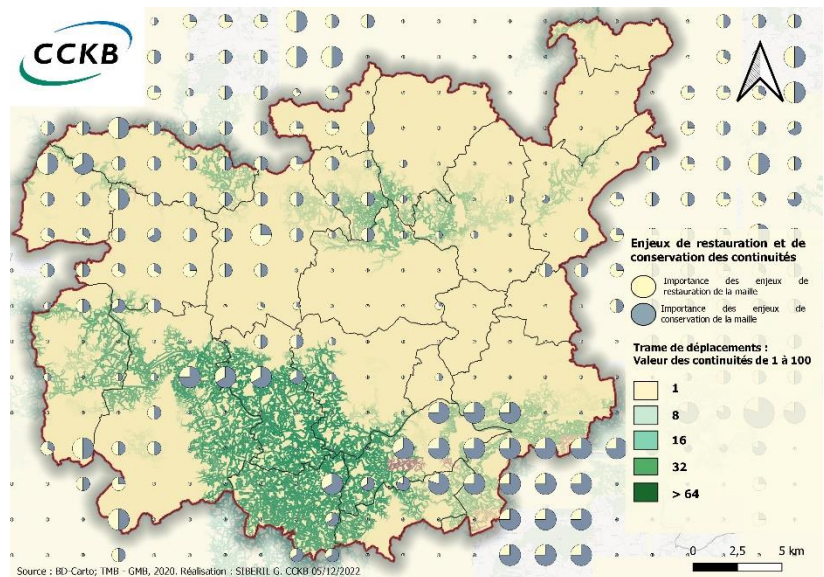


Figure 25 : Continuités écologiques du Muscardin sur la CCKB

b. Les autres espèces de micromammifères

Outre la Crossope aquatique déjà évoquée, ou la Crocidure des jardins qui ne se maintient que sur quelques îles en Bretagne, l'ensemble des musaraignes bretonnes est présent sur le territoire avec les Musaraignes couronnée (N=24) et pygmée (N=11) et la Crocidure leucode, désormais rare et localisée du fait de sa régression dans la région, reste à priori présente avec 11 mentions dans 3 communes de la CCKB. Les Campagnols agreste (N=29), roussâtre (N=16), souterrain (N=20) et des champs (N=18), plus couramment répandus dans la région sont présents dans le territoire. Concernant les Muridés, le Mulot sylvestre est plus abondant (N=78), le Rat des moissons (N=14), le Rat musqué (N=12) et la souris grise (N=6) sont présents, ainsi que le Rat surmulot (N=14). Signalons que la Rat noir, rare ou localisé en Bretagne, n'est pas noté sur le territoire.



Figure 26 : Photo d'un Mulot sylvestre (Source : INPN)

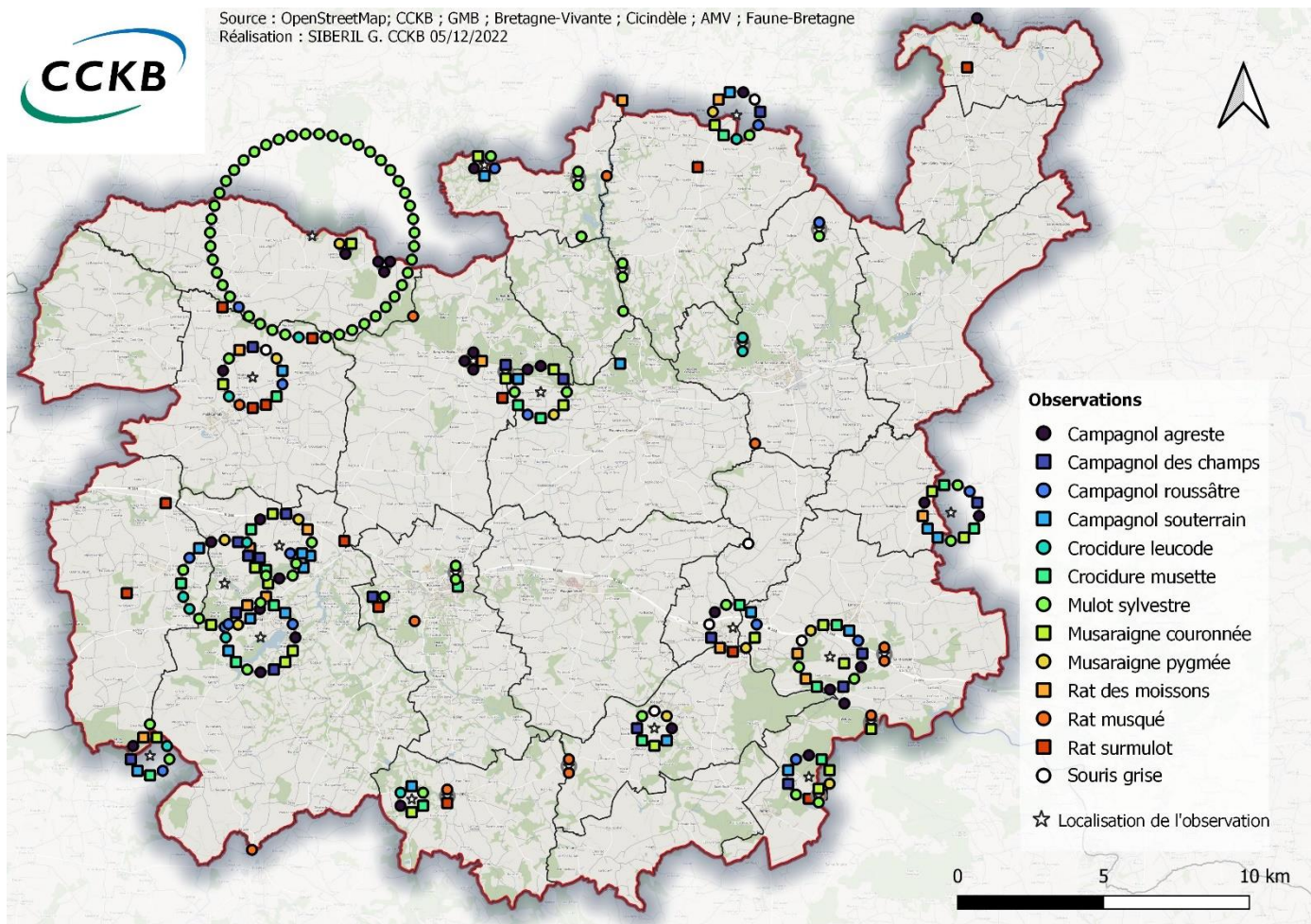


Figure 27 : Localisation des observations d'autres micromammifères sur le territoire CCKB

4. Les autres mammifères terrestres

À l'occasion d'observations opportunistes, des prospections et d'inventaires réalisées sur le territoire, et notamment lors du recensement de l'Atlas de la Biodiversité de la CCKB, de nombreuses observations d'autres espèces de mammifères terrestres que celles détaillées jusqu'à maintenant ont été recueillies par le GMB ou par les naturalistes (via Faune-Bretagne ou la plateforme de l'ABI CCKB).

Parmi les Mustélinés, outre la Loutre, le Putois et le Vison d'Amérique déjà cités, **le Blaireau** (N=192) est fréquemment rencontré sur le territoire. **La Martre des pins** (N=98), espèce aux mœurs forestières, est régulièrement observée. **La Fouine** (N=28), beaucoup plus anthropique et **la Belette** (N=25) sont plus rarement observées. Il peut y avoir confusion entre la Martre et la Fouine sur les observations, notamment sur les données provenant de la plateforme de l'ABI. Une partie des observations sont des cas de collisions routières. Beaucoup plus rare, **l'Hermine** (N=2) a été observée à Plounévez-Quintin et proche de Gouarec en 2016 et 2019.

La Genette (N=1), enfin, a aussi fait l'objet d'une mention particulière. Un recueil de témoignage sur la commune de Trémargat laisse à penser que l'espèce y est présente, mais encore aucune preuve réelle et vérifiée n'a confirmé sa présence sur le territoire CCKB. Une autre observation a été ajoutée sur la commune de Kergrist-Moëlou via la plateforme de l'ABI CCKB. Nous la figurons pour preuve que

l'espèce est suspectée d'être présente sur le massif granitique de Quintin. Mais cela reste encore à prouver.

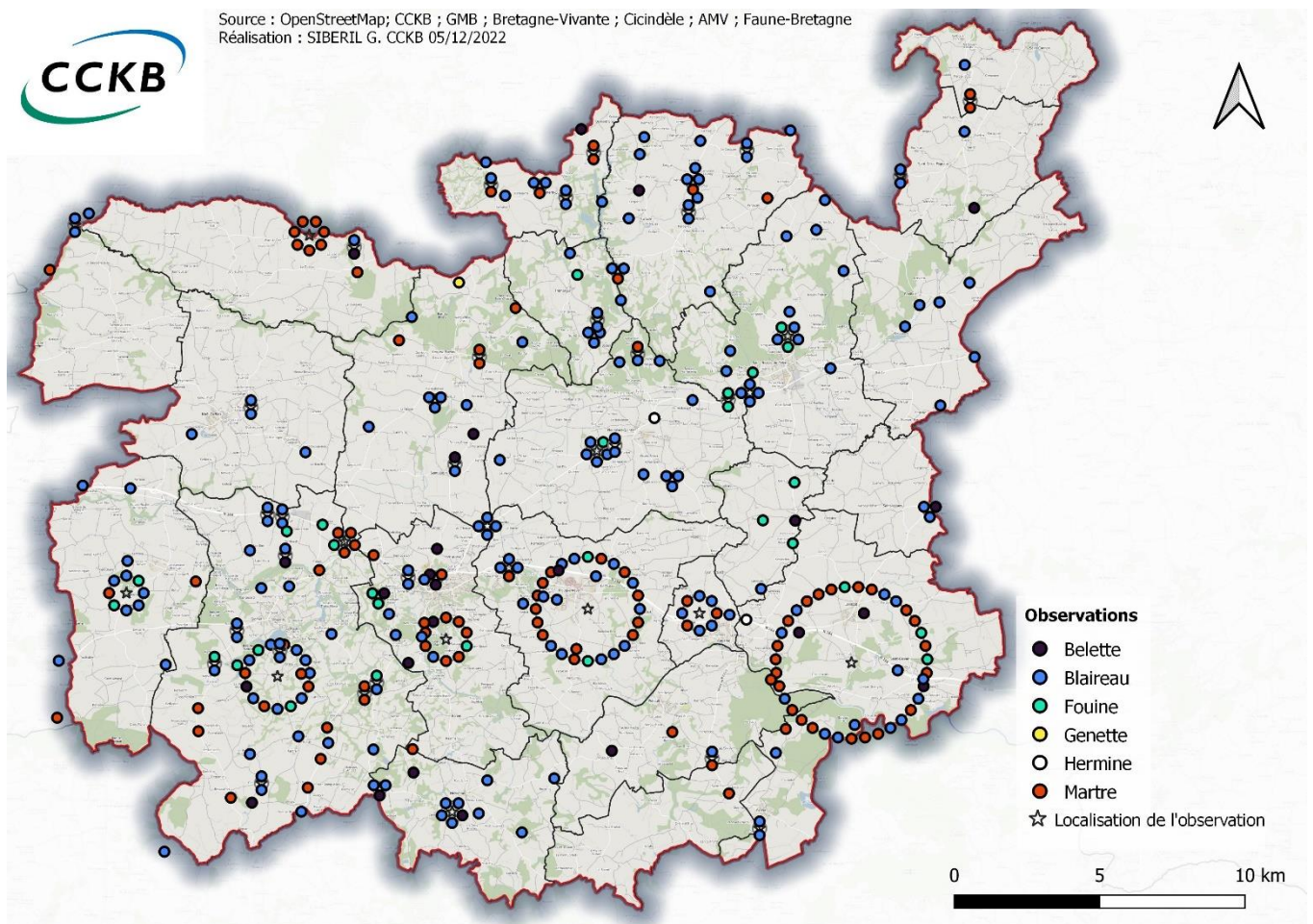


Figure 28 : Localisation des observations de mustélidés et de la Genette sur le territoire CCKB

Parmi les Ongulés, le **Chevreuil** (N=458) et le **Sanglier** (N=70) sont régulièrement observés. Le **Cerf élaphe** (N=86) historiquement présent est observé localement sur des spots connus. Les 2 espèces de Lagomorphes, le **Lapin de Garenne** (N=81) et le **Lièvre d'Europe** (N=195) sont observés régulièrement et dans l'ensemble du territoire. On constate tous de même une baisse des observations de Lapin de Garenne, ce qui est malheureusement concordant avec la tendance régionale d'appauvrissement en effectif de l'espèce. Le **Hérisson d'Europe** (N=166), le **Renard roux** (N=337), l'**Écureuil roux** (N=208), et la **Taupe d'Europe** (N=175) sont également très bien représentés dans le territoire, et notoirement victimes de la circulation routière pour le premier.



Figure 29 : Photo d'un Cerf élaphe sur Peumerit-Quintin (Crédit : Fulub Le Guern)

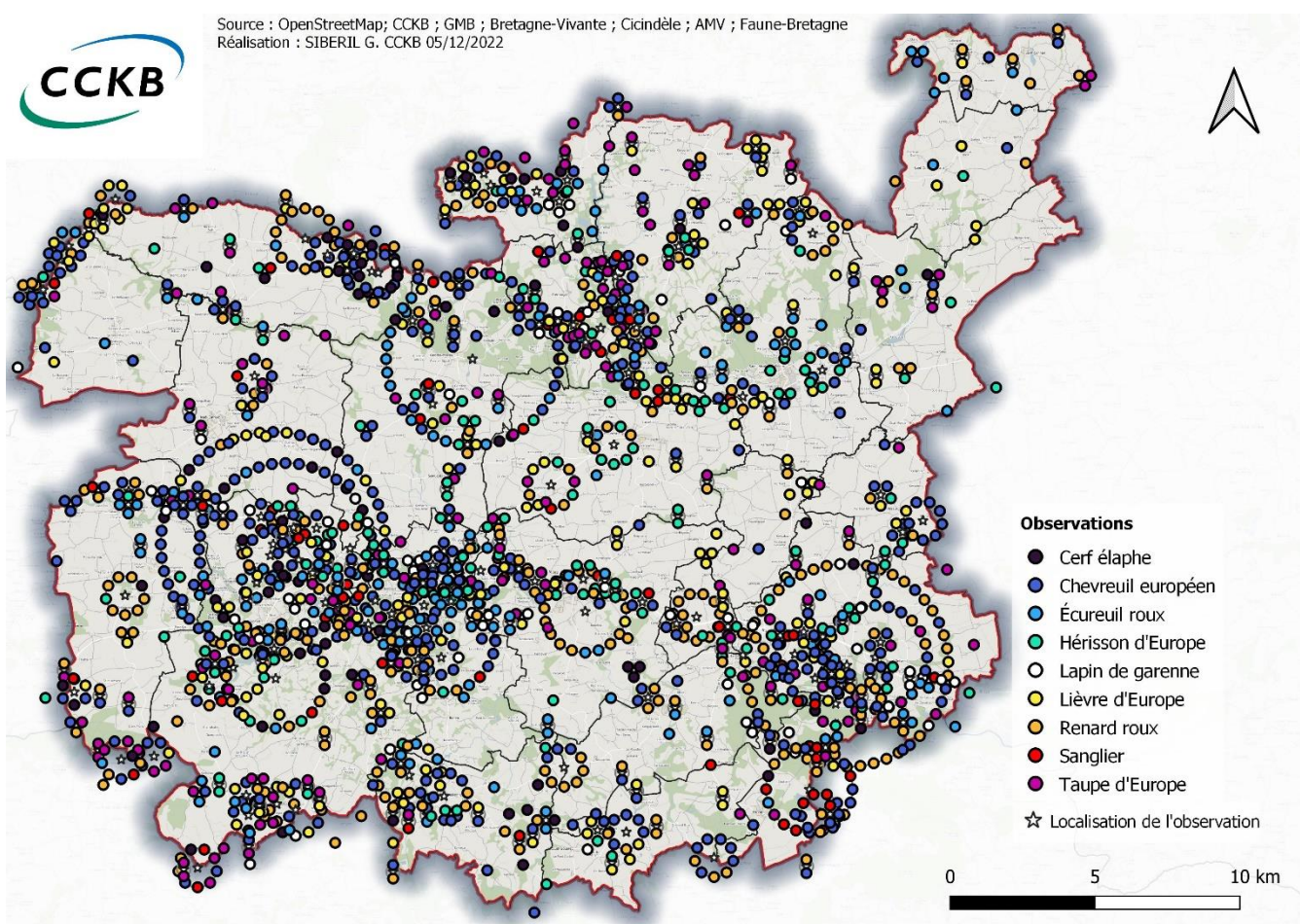


Figure 30 : Localisation des observations d'autres espèces de mammifères sur le territoire CCKB

V Synthèse et préconisation

1. Les mammifères de la CCKB

Cinquante-deux espèces de mammifères terrestres sont actuellement recensées sur le territoire de la CCKB.

Nous pouvons notamment dénombrer 26 espèces « patrimoniales », c'est-à-dire d'intérêt communautaire, et/ou déterminante ZNIEFF, et/ou menacée ou quasi-menacée à l'échelle européenne, nationale ou régionale.

La synthèse illustre également que parmi ces espèces, la CCKB porte des enjeux de conservation et de restauration des milieux naturels pour un certain nombre d'entre elles (cf tableau 3 page 9). Elles ont une distribution sur le territoire qui en font des espèces à enjeu de conservation prioritaire pour la CCKB dans les actions de préservation de la biodiversité, de restauration des continuités ou plus largement d'aménagement du territoire. Elles présentent aussi des enjeux de connaissance sur la CCKB, comme le muscardin ou le campagnol amphibie.

2. Caractérisation du territoire

La CCKB présente un territoire riche du point de vue des mammifères, notamment marqué par une situation géographique stratégique du point de vue des continuités écologiques des mammifères, à la jonction fine entre les deux réservoirs de biodiversité que sont le massif granitique de Quintin et l'ensemble des Montagnes Noires. Ce rôle clé est renforcé par la présence de certains noyaux de populations comme pour la Loutre d'Europe et le Grand rhinolophe.

La distribution des observations synthétisée ici montre une richesse spécifique en mammifères relativement nuancée sur le territoire. Les communes s'inscrivant sur les réservoirs de biodiversité précédemment cités présentent globalement plus d'observations et de nombre d'espèces. Cela a autant à voir avec la qualité et la variété des milieux qu'avec une pression d'observation plus importante dans ces secteurs. Par exemple la commune de Glomel comporte deux réserves régionales, territoire où la pression d'observation est bien plus importante qu'ailleurs. Si les milieux de vie des 52 espèces recensées sont très variés, le peuplement mammalogique du territoire, notamment pour les espèces patrimoniales, répond toutefois à un patron assez homogène : les vallées des cours d'eau et du canal et leurs coteaux boisés, les forêts et leur périphérie bocagère. À l'inverse, la faune mammalienne est plus pauvre ou stéréotypée au niveau du bassin de Châteaulin plus cultivé et marqué par une agriculture plus intensive, un bocage moins dense, et des milieux naturels plus réduits et fragmentés.

Tableau 4 : Quantité et qualité des données de mammifères dans les communes de la CCKB

Communes	Nbre Obsv.	Nbre Espèces
Glomel	909	48
Bon Repos sur Blavet	513	48
Kergrist-Moëlou	751	38
Plounévez-Quintin	213	36
Locarn	239	32
Mellionec	148	31
Maël-Carhaix	112	30
Rostrenen	276	30
Trémargat	139	28
Plouguernevel	205	28
Plélauff	77	25
Gouarec	63	25
Peumerit-Quintin	102	21
Saint-Nicolas-du-Pélem	111	20
Lanrivain	102	20
Paule	97	17
Canihuel	52	17
Saint-Connan	38	17
Sainte-Tréphine	32	13
Saint-Igeaux	37	12
Lescouët-Gouarec	33	10
Saint-Gilles-Pligeaux	12	9
Trébrivan	23	7

VI Conclusion

Le territoire de la CCKB accueille un patrimoine mammalogique riche et diversifié, en particulier dans les milieux naturels et semi-naturels préservés des vallées du massif granitique de Quintin ou sur les montagnes noires au sud du territoire. On y trouve une très grande partie des mammifères recensés à ce jour en Bretagne historique.

Pour conserver ce patrimoine naturel dans le futur, l'intérêt pour la CCKB serait de maintenir cette biodiversité dans les milieux où elle est bien représentée ; mais aussi de favoriser voire de restaurer la création de « couloir d'échanges » entre le nord et le sud du territoire. Si les vallées boisées, la mosaïque de forêts et le bocage plus dense au Nord et au Sud sont favorables aux mammifères, le plateau agricole et l'espace péri-urbain, plus pauvre de ce point de vue, laissent une place malheureusement réduite à la présence et la circulation de ces espèces.

La CCKB porte une responsabilité particulière dans la conservation des habitats naturels pour un ensemble d'espèces de mammifères qui sont à enjeu prioritaire. Par ailleurs l'occupation encore méconnue par le Muscardin, à enjeu de connaissance, mériterait aussi d'être étudiée plus fortement sur le territoire.



Figure 31 : Renard roux (Crédit : Pixabay)

VII Bibliographie

Dubos T. (coord.), Boireau J., Chenaud N., Le Campion F., Ramos M., Simonnet F. & Le Roux M., 2020. Trame Mammifères de Bretagne - Notice. Groupe Mammalogique Breton + annexes.

Dubos T. Synthèse mammalogique du territoire de Guingamp – Paimpol Agglomération. Année 2020.

GMB. Expertise Mammalogique de l'Espace Naturel Sensible des chaos de Toul Goulic. Année 2013.

OEB. Observatoire de l'environnement en Bretagne. Évaluation des espèces en listes rouges régionales en Bretagne. <https://bretagne-environnement.fr/evaluation-especes-listes-rouges-regionales-bretagne-datavisualisation>

Pinel L. Synthèse des données chiroptères sur Dinan Agglomération. Année 2021.